

n°35

La lettre

du Syndicat Français
de la Critique de Cinéma
et des Films de Télévision

Semaine 2009
L'enfance de l'art

Novembre 2009

Sommaire

p.2/3	Édito du Président Cannes 2009
p.4	La caméra d'or par Ch. Tesson
p.5	Images de la Semaine
p.6/7	La SIC : 3 cinéastes témoignent par JC.Berjon
p.8	Images de la semaine
p.9	La (toute) jeune critique
p.10/11	La télévision aussi
p.12/13	Fous du ciné : Housni
p.14/15	La critique de cinéma en Russie
p.16/17	Stéphane Brizé et nous
p.18/19/20	Conseils syndicaux et Assemblée générale
p.21/22	Rapport d'activités du Secrétaire général
p.23/24/25/26/27	Lectures : Parutions 2009-2
p.28/29/30	Notre pain quotidien : la loi Hadopi
p.31	Disparitions
p.32	Images de la Semaine



Notre couverture

Kimke Desart, la fillette de *Lost persons area* de Caroline Strubbe, la plus jeune « vedette » de notre Semaine 2009.

La Lettre du Syndicat Français de la Critique de cinéma et des films de télévision

17, rue des Jeûneurs 75002 Paris. - Tél : 01 45 08 14 54 - Fax : 01 45 08 14 55
Email : contact@semainedelacritique.com, m.dubois@semainedelacritique.com
Site : www.syndicatdelacritique.com

Directeur de la publication : Jean-Jacques Bernard.
Rédacteur en chef : Gérard Lenne.
Comité de rédaction : Jean-Christophe Berjon, Jean-Jacques Bernard, Christian Bosséno, Claire Clouzot, Gérard Lenne, Pierre Murat, Jean Rabinovici.
Conseiller à la rédaction : Christian Berger.
Ont également participé à ce numéro : Patrice Carré, Jean-Paul Combe, Isabelle Danel, Patrick Flouriot, Claude Gauteur, Charles Tesson, Jacques Zimmer, Anna Malinovskaya.
Photos : Chloé Nicosia, Gérard Lenne.
Maquette : Frédéric Mazabraud.
Imprimerie : Compédit Beaugard S.A.

Tout le monde y est allé de sa remarque. Notre Syndicat a donc préféré ne pas se prononcer officiellement là-dessus. Mais un emboîtement de vilaines affaires a ému les populations ces derniers temps, autant que les médias et tous les cercles du pouvoir.



Roman Polanski

Du mandat d'arrêt international lancé par un procureur californien contre le cinéaste Roman Polanski (pour un délit vieux de 35 ans) au malaise créé par le Ministre de la Culture Frédéric Mitterrand (autour d'un livre sorti en 2005), notons d'abord que le passé sulfureux est, soudain, venu percuter le présent d'une France qui perd aujourd'hui 1000 emplois par jour.

Édito

DU PRÉSIDENT

Cela ne peut être écarté des amalgames en cours. Car la régression économique et sociale qui pèse sur le plus grand nombre s'accompagne mal d'une tolérance réservée à quelques-uns. On est donc bien obligé d'entendre les humeurs tenaces contre *des élites au-dessus des lois*, véhiculées à profusion sur Internet. Mais il paraît tout aussi utile de résister à ce vent des revanches nauséabondes. Ne serait-ce que pour ne pas perdre le cap sur l'essentiel.

En ce qui concerne notre métier de critiques, il est bon de savoir qu'un festival de cinéma peut désormais être le lieu de traquenards judiciaires d'envergure, jouant sur la notoriété des invités. Les organisateurs du 5^e Festival de Zurich ont beau n'avoir été pour rien dans l'arrestation de Polanski et s'être montrés aussitôt solidaires contre, il n'empêche que cette action restera en mémoire comme une forfaiture. La Suisse, pourtant signataire de la Convention Européenne des Droits de l'Homme, ne sort pas grandie par l'affaire. Et ce, quelles que soient les conclusions du procès Polanski par la justice américaine (dont les juges, rappelons-le au passage, doivent encore faire campagne pour être élus). Notre Ministre de la Culture, de son côté, s'était montré aussitôt solidaire du cinéaste. Ce qui rendait le terrain encore plus propice à une attaque contre lui par le Front National (vite rejoint par l'étonnant opportunisme d'un élu socialiste). Frédéric Mitterrand dut ainsi justifier sa *Mauvaise vie* à la télévision. Moment pathétique où son honneur, mis à vif devant tous, le disputait à l'obligation du déminage politique. Puisse l'émotion que le ministre avoua ce jour-là sur TF1 ne pas infléchir sur les décisions qu'il aura bientôt à prendre dans le champ culturel... Car ces *"affaires d'affaires"*, environ une par semaine depuis le début de

la présidence Sarkozy, semblent à ce point occulter les réalités de terrain qu'on les dirait volontaires. Quasiment orchestrées, en chapelet, pour masquer le peu de réformes d'un bien public dans notre pays.

Pour ne prendre qu'un exemple sur le terrain qui est le nôtre, je note que les travaux du formidable "Conseil pour la Création Artistique", dont le délégué général est Marin Karmitz, n'auront pas vraiment bouleversé l'ordre du monde. Ni d'ailleurs saisi les médias d'une curiosité farouche... La modeste création d'une école nomade installée sur une péniche (récupérée de *La Graine et le Mulet*) et destinée à la formation audiovisuelle d'une vingtaine de jeunes gens de 18 à 25 ans ressemble à une initiative scout de ampleur municipale... Et si 2 millions d'étudiants en France devraient avoir accès un jour à une plate-forme VOD pour y puiser des films classiques, ils n'ont toujours pas entendu prononcer d'échéance, ni de chiffrage, à ce projet... Ces deux seules préconisations "cinéma" constituent le maigre butin dudit Conseil, pourtant chargé de *"mettre en œuvre une politique culturelle d'envergure pour le temps présent et l'avenir"*... On en rirait si on avait le temps... De leur côté, les plus hautes instances de la Nation étaient sans doute trop occupées à réagir aux *"affaires"* pour se souvenir de ce joli mot de Régis Debray : *"Un homme politique, c'est celui qui veut les conséquences de ce qu'il veut"*... Une autre manière de dire qu'il a intérêt à anticiper les dommages collatéraux de ce qu'il met en place. A mi-mandat d'une présidentielle, cela sonne comme un avertissement d'extrême urgence : *"moins d'affaires et plus de butin !"*

J.J.B.



Voir et choisir

Être juré d'un festival de cinéma est à la fois une expérience plus ou moins familière, et un saut dans l'inconnu, qui tient à la nature des films vus, dont on ne sait rien ou si peu à l'avance, et au fonctionnement du jury, plus ou moins amical selon les circonstances. S'ajoute un autre aspect, propre aux films concourant pour la Caméra d'or. Impossible d'être tenté, à travers le choix d'un film, de primer une œuvre ou une carrière. Au contraire, en récompensant un premier film, il s'agit de faire un pari sur un cinéaste en espérant (rien ne le garantit) que le temps vous donnera raison.

Côté jury, tout en conservant le rituel relatif du secret des délibérations, tout s'est bien passé, même si les modalités de son établissement sont plutôt singulières. En effet, le jury repose sur des représentants élus par différents organismes (Sandrine Ray, réalisatrice, pour la Société des Réalisateurs de films, Diane Baratier, chef-opératrice, notamment auprès d'Eric Rohmer, pour l'AFC, Olivier Chiavassa, pour les Industries techniques, le SFCC bien sûr), se les deux personnes étant choisies par le délégué général du festival, Thierry Frémaux, à savoir le président du jury, l'acteur et réalisateur Roschy Zem, et une personnalité, en l'occurrence Edouard Waintrop, actuel directeur du festival de Fribourg et critique de cinéma (son blog sur *Libération*). Chaque film a été discuté, chacun a pu s'exprimer, a eu le sentiment d'être écouté. Cette qualité de parole nous a soudé jusqu'au bout, chacun découvrant l'autre par sa manière de se découvrir en parlant des films. Et surtout, pas de chantages ni de pression, pas d'alliance ni de bloc contre bloc qui peut diviser un jury, le miner. Juste une avancée au film par film, sans que chacun se crise sur un film contre tous les autres. Bref, le plaisir de parler de parler du cinéma et d'aller au bout de soi-même en parlant et en écoutant les autres.

Et les films ? 26 au total, dont dix à la Quinzaine, qui a fait fort cette année pour la dernière édition d'Olivier Père, neuf à la Semaine de la critique, juste deux à Un Certain Regard (mais deux très bons, l'excellent *Tu n'aimerais point* de Haim Tabakman, et la Caméra d'or, *Samson et Delilah* de Warwick Thornton), et d'autres venus à la dernière minute dans les séances spéciales. En règle générale, les films de suiveurs, aussi

bon soient-ils, n'ont pas été retenus, aussi bien Huacho (Chili), sous influence Dardenne, que *Whisper in the Wind*, film iranien si iranien, sans oublier, d'une certaine manière *J'ai tué ma mère* de Xavier Dolan (un soupçon de GVS), très aimé par certains mais vite retombé à la fin. De là à dire que la critique ou les sélectionneurs aiment les films où se miroitent leur propre culture cinéphilique, il n'y a qu'un pas, parfois franchi. D'autres ont (un pluriel un peu personnel en fait) ont été surpris par la faible (voire médiocre) sélection asiatique de la Quinzaine, avec *Karaoké* et *Here*, dans l'agaçante posture d'un cinéma simili post Apitchatpong Weerasethakul, la nouvelle algue verte du cinéma asiatique, en raison de son influence néfaste sur les jeunes cinéastes pensant non sans raison (la preuve) entrer dans le circuit des festivals en reproduisant son style.

Et les bons films ? *Adieu Gary* de Nassim Amaouche a séduit par son atmosphère, sa retenue, son style, le monde qu'il décrit. *Eastern plays* de Kamen Kalev (Bulgarie), même s'il n'est pas pleinement abouti, a laissé entrevoir de belles choses, tout comme *Une vie toute neuve* d'Ouni Leconte. En revanche, le formidable *Pétition* de Liang Zhao (Chine), s'il n'avait été le quatrième documentaire du cinéaste (mais admis à concourir selon le règlement), aurait pu prétendre très sérieusement à quelque chose, tant il a frappé les esprits. Quant à la mention accordée à *Ajami* de Scandar Copti et Yaron Shani, elle confirme l'actuelle qualité du cinéma israélien (deux très bons premiers films cette année à Cannes), tandis que *Samson et Delilah*, par son sujet, le monde décrit, la construction narrative et la nature de son regard, s'est imposé tout en confirmant une orientation implicite du jury que ce choix a finalement révélé, sans que cela soit concerté. Pencher plutôt pour un film qui, pour reprendre la réflexion de Truffaut, nous donne une idée du monde et du cinéma. Cela n'a jamais été un mot d'ordre, encore moins un préalable car seul le fait de nous retrouver autour de *Samson et Delilah* a permis de comprendre ce que nous attendions chacun d'un film.

Charles Tesson



Roschy Zem, la responsable du jury Nathalie Mercier, Sandrine Ray, Charles Tesson et Edouard Waintrop.

CAMÉRA D'OR 2009

Images de la Semaine



1



2



3



4



5

1 C'est le soir de l'ouverture, le moment de présenter *Rien de personnel*. Mélanie Doutey et son réalisateur Mathias Gokalp sont très détendus. Au fond, Pascal Greggory et JCB.

2 Une animation parallèle de la SIC, l'exposition des auteurs de *Rumba* : Abel & Gordon & Romy & me.

3 Un tandem de Parrains : Juan Carlos Fresnadillo, Juan Antonio Bayona, et au fond Gabe Ibañez, réalisateur de *Hierro*.

4 Vera Egito, réalisatrice du court métrage brésilien *Elo*, et son actrice Nathalia Zemel.

5 Grégoire Colin se hâtant pour la projection de son premier film en tant que réalisateur, *La Baie du renard*.

4 questions à 3 cinéastes

Un grand numéro de JCB
qui a le don de distraire Nassim Amaouche

L'édition 2009 de notre Semaine
aura engendré des retours
exceptionnels en France.

À ce jour, quatre de nos dix
films (quatre premiers films
européens) sont déjà sortis
en salles, obtenant une quasi
unanimité critique et de
superbes scores au box-office.
Donnons la parole aux
réalisateurs de nos trois
films français de l'année...

Jean-Christophe Berjon



Nassim Amaouche

Adieu Gary, Grand Prix de la Semaine
de la Critique 2009,
sorti en salles le 22 juillet

Que retiendras-tu de ton passage à la Semaine ?

N.A. : La projection à Cannes était la toute première projection publique d'*Adieu Gary*. Un film n'existe vraiment que dans une salle avec des spectateurs. Le reste, tout le processus qui est en amont, c'est du travail, une hypothèse... Je retiendrai de mon passage à la Semaine de la Critique, la naissance de mon film.

La présence du film à Cannes a-t-elle été déterminante pour la suite ?

N.A. : Oui. Le distributeur avait d'ores et déjà choisi une date de sortie que je qualifierai "d'audacieuse", le 21 juillet... Et un nombre de copie modeste (40) malgré la présence au générique de Jean-Pierre Bacri. Cannes a permis d'attiser la curiosité des exploitants qui ont demandé à voir le film après le festival car on leur en avait parlé et que le Grand Prix les intriguait. Nous sommes passés, en quelques mois, d'un projet de sortie confidentielle à une

sortie tout à fait correcte (72 copies le premier mercredi). La presse a pu le voir également plus facilement et la critique qui a soutenu ce film fragile a été déterminante. Elle a pallié un affichage et une "promotion" du film quasi inexistantes en pléines vacances d'été...

Comment s'est passée la sortie en salles ?

N.A. : Je ne peux pas parler de la sortie de ce film sans évoquer la mort de l'acteur principal, et de mon ami, quatre jours avant. Yasmine Belmadi était très excitée par la sortie de ce film. Il était fier de notre travail et j'étais fier de lui. De son boulot dans le film et de son attitude dans la vie. Il luttait pour devenir heureux et il était beau à voir. Il était beau. Son départ m'a bouleversé et m'a plongé dans une sortie de film un peu surréaliste. Sinon, je suis content des chiffres. Le film totalise 120.000 entrées.

Où en es-tu maintenant ? Des projets ?

N.A. : Je me repose. Je pêche... Je suis parti me balader au Proche-Orient depuis quelques mois. La Syrie, le Liban sont des pays magnifiques et apaisants. J'écris aussi un nouveau scénario de fiction dont je suis très content. Je vais probablement réaliser également un documentaire sur mon père dans l'année qui arrive.



Albert Pereira Lazaro et Emmanuel Klotz

Lascars, Séance spéciale
Semaine de la Critique 2009,
sorti en salles le 17 juin

Que retiendras-tu de ton passage à la Semaine ?

A.P.L. et E.M. : L'accueil très chaleureux fait au film par le public, et le plaisir de voir qu'une comédie sociale en animation pouvait trouver sa place dans le Festival de Cannes.

La présence du film à Cannes a-t-elle été déterminante pour la suite ?

A.P.L. et E.M. : Notre présence à Cannes a apporté une forme de crédibilité et de noblesse au film, et il a, ainsi, fait l'objet d'un intérêt et d'une attention accrues de la part des professionnels et d'une partie du public.

Comment s'est passée la sortie en salles ?

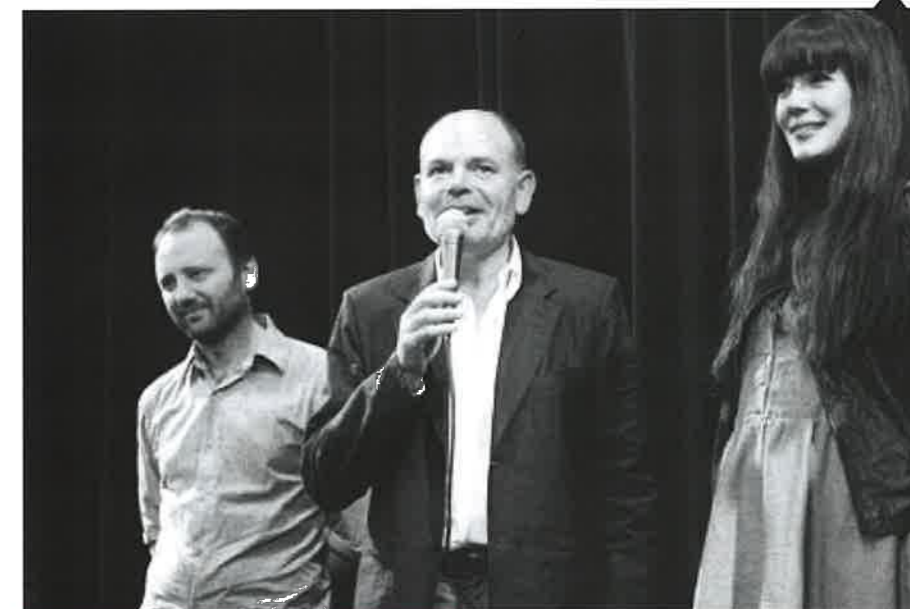
A.P.L. et E.M. : Le film a fait près de 600.000 entrées. Il a très bien marché dans les grandes villes, mais pas du tout dans les petites. L'image "banlieues" véhiculée par le film ainsi que l'absence d'affichage en province ont été des handicaps dans un contexte estival extrêmement concurrentiel.

Où en es-tu maintenant ? Des projets ?

A.P.L. et E.M. : Nous essayons d'accompagner le film dans les festivals à travers le monde. L'accueil critique extrêmement favorable de *Lascars*, et les similitudes que les gens ont relevé avec la prise de vues réelles nous a donné envie de nous frotter à ce médium pour de bon. Nous avons reçu des propositions en ce sens que nous étudions et nous nous sommes attelés à l'écriture d'une comédie, que nous souhaitons réaliser, mélangeant prises de vues réelles et 3D. L'évolution des techniques et l'expérience narrative que nous avons acquise nous permettent d'envisager des films très ambitieux sur la forme tout en conservant l'esprit frondeur qui fait notre singularité.

Le moment inoubliable de l'ovation finale,
ici pour l'équipe comblée des *Lascars*, avec un ancien
Garde des Sceaux parmi les spectateurs.

Mathias Gokalp, Jean-Pierre Darroussin
et Mélanie Doutey présentant *Rien de personnel*



Mathias Gokalp

Rien de personnel, Ouverture Semaine
de la Critique 2009,
sorti en salles le 16 septembre

Que retiendras-tu de ton passage à la Semaine ?

M.G. : La Semaine de la Critique a été le lieu de la première projection publique de *Rien de personnel*. C'est un moment très important, lorsqu'on vient de terminer son premier long-métrage, de le voir prendre vie devant les spectateurs. Même si cela aurait pu avoir lieu ailleurs, ce sont avant tout ces quatre-vingt-dix minutes de projection à 11h qui sont définitivement imprimés dans ma mémoire. D'une manière plus générale, la sélection à la Semaine a été un message simple et clair de reconnaissance de mon travail, une forme de légitimité à le montrer et à le poursuivre. Dans un contexte professionnel difficile, c'est une chose inestimable pour un réalisateur qui débute.

La présence du film à Cannes a-t-elle été déterminante pour la suite ?

M.G. : La présentation dans le cadre de la Semaine a fait naître un désir autour du film. Elle a donné à celui-ci des arguments pour

convaincre les institutions qui l'ont financé de lui offrir la meilleure diffusion possible. La visibilité est la chose la plus difficile à acquérir pour un premier film français. En le distinguant parmi d'autres, la sélection a attiré l'attention des journalistes, des critiques et des exploitants.

Comment s'est passée la sortie en salles ?

M.G. : L'accueil chaleureux de Cannes a convaincu mon distributeur de sortir le film plus tôt que prévu pour profiter des retombées médiatiques. *Rien de personnel* est sorti sur 115 copies, atteindra les 170 000 entrées France, ce qui est plus que ce que nous attendions et presque inespéré pour un premier film de ce type.

Où en es-tu maintenant ? Des projets ?

M.G. : De la mise en production à la sortie en salle, il s'est passé moins d'un an et j'ai un peu été pris de court. Je n'ai pas, dans un tiroir, un scénario simple à tourner l'été prochain ! Je repars donc de zéro, avec ma coscénariste Nadine Lamari et mes producteurs habituels de Karé Productions, sur un film pour enfants. Je souhaite continuer à parler de la société dans laquelle nous vivons en restant dans un cinéma de divertissement.

“
LA VISIBILITÉ EST
LA CHOSE LA PLUS
DIFFICILE
À ACQUÉRIR POUR
UN PREMIER FILM
FRANÇAIS.
”

La (toute) jeune critique

Génération 2009



- 1 Crânes au soleil et pieds dans l'eau, la joyeuse bande des *Lascars*.
- 2 Nassim Amaouche, réalisateur de *Adieu Gary*, Grand Prix de la SIC, avec ses acteurs Jean-Pierre Baeri et Dominique Reymond : débat avec le public après la projection.
- 3 Arthur H., principal interprète de *Self Defense*, de Thomas Gayraud, également dans la collection Canal +.
- 4 L'équipe belge de *Lost persons area* au grand complet. Lisbeth Gruwez, la petite Kimke Desart, Sam Louwyck, la réalisatrice Caroline Strubbe et Zoltan Miklos Hajdu.
- 5 Julien Doré et Yann Gonzalez, le réalisateur des *Astres noirs* où il joue, présenté dans le cadre de la collection Canal Plus.

Chaque année, la SIC et l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) invitent 32 lycéens français et allemands de 15 à 18 ans (quatre groupes français et quatre groupes allemands) à visionner sa Sélection sur la Croisette et à rédiger des critiques de films pendant une semaine à Cannes.

Comme de vrais critiques de cinéma, les lycéens assistent quotidiennement aux projections des sept longs et sept courts métrages de la Sélection. Ils rencontrent les équipes des films, puis écrivent leurs articles, dont les meilleurs sont publiés dans les médias partenaires (presse écrite, radio et Internet). Voici la meilleure « copie » 2009.



Cornelio Villagrán & Alejandro Fernández Almendras

HUACHO

« Un jour ou l'autre, nous serons tous heureux » voilà ce qu'apprend Manuel à l'école. Cet idéal, que la société de consommation pense pouvoir atteindre par le bien être matériel, n'est pas sans influence sur le jeune garçon. Lui et sa famille de paysans, ont pourtant bien du mal à s'adapter à tant de modernité, dans un Chili secoué par les remous de la mondialisation.

Si certains seront lassés par ce sujet parfois trop présent dans l'actualité, d'autres apprécieront la subtilité avec laquelle le réalisateur - Alejandro Fernández Almendras - aborde les thèmes de l'intégration, de la solitude et de la survie.

Dans sa volonté de rester proche de la réalité, ce dernier fait le choix de se focaliser tour à tour sur chacun de ses personnages au cours d'une même journée. C'est par des plans rapprochés et silencieux que l'on peut percevoir toute la solitude de cette famille chilienne en difficulté. Revendiquant une certaine lenteur, le cinéaste assume ce parti-pris, se confortant dans son désir d'objectivité. De la grand-mère qui tente de gagner sa vie en vendant ses « quesos frescos » (fromage frais), à la mère qui n'hésite pas à sacrifier ses plaisirs personnels pour joindre les deux bouts, le film s'attache à monter les choses telles qu'elles sont, sans tomber dans un pessimisme et une morale dénonciatrice. Ce sont aussi des personnages profondément humains qui sont dépeints ; témoins de leur quotidien, on sourit quand le grand-père, bon vivant, se dit « un peu ivre » en sortant du bistrot, on pardonne quand la grand-mère trahit ses concurrentes, et on comprend quand le petit Manuel, envieux de ses riches camarades, est prêt à tout pour des jeux vidéos, qui lui permettent de s'évader et de s'intégrer. Malgré la gravité de leur situation, on ne peut passer à côté de la tendresse qui unit cette famille. Sans être gai, il émane de ce film une agréable luminosité : les scènes ensoleillées et les repas autour d'une bougie montrent un Chili injuste certes, mais chaleureux.

S'ils n'ont pas atteint un bonheur conforme à celui que nous dicte notre société, c'est que la question de la survie est encore plus importante. Au final, le problème ne se pose même pas, et cette famille - à l'image de milliers d'autres - doit malheureusement se contenter de brefs moments d'évasion et de douceur.

Alix Weidner et Olga Benne
(Lycée Paul Valéry)



Nos lauréates Olga Benne et Alix Weidner reçoivent leur prix des mains de JCB



En pleine délibération

La télévision aussi

POINT MÉTÉO

(nuages sur la fiction française)

suivi de quelques brèves d'écran...

CORNÉLIEN (CHOIX)

La fiction française est capable du meilleur et n'a pas à nourrir de complexe vis-à-vis du cinéma. Chaque année ce sont de trente à quarante programmes, téléfilms « unitaires » ou mini séries (téléfilms en deux ou trois parties) ou séries qui se distinguent de l'ordinaire de la production tout venant. Et cette année encore l'embaras du choix a caractérisé le premier tour de scrutin, très serré quand il a fallu désigner *seulement* les douze programmes retenus (voir encadré) parmi lesquels sera élu, après un second tour, le *Prix télévision de la Critique* pour la fiction. Le premier choix effectué par les 18 membres du jury 2009, portant sur l'ensemble des programmes en première diffusion du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009, très disputé, avait en effet distingué 51 programmes. Mais, *dura lex sed lex*, seuls, les 12 les plus cités ont été retenus pour le sprint final. Ainsi quelques films, pourtant très originaux, thématiquement et/ou formellement, n'ont pu figurer sur la *short list*. Par exemple *A Droite toute* (FIPA d'argent, Biarritz), mini série de l'inusable Marcel Bluwal, lauréat naguère, de notre Prix de la critique, *Little Wenzhou* de Sarah Lévy, *La Reine des connes* (Suite noire) de Guillaume Nicloux, *Revivre* d'Haïm Bouzaglo, *Désobéir* : *Aristides de Sousa Mendes*, de Joël Santoni etc.

CONTRE UNE CERTAINE FOSSILISATION ?

L'arbre ne doit pas cacher la forêt et ces pépites s'inscrivent dans un contexte inquiétant caractérisé par le désintérêt du public jeune pour la fiction télévisée française. Si *Louis la brocante*, *Julie Lescaut* et quelques autres braves « héros » aussi récurrents que « citoyens » continuent à enregistrer des pics d'audience, ils ne représentent plus grand-chose pour les nouvelles générations. Les chiffres sont éloquentes : 15% seulement des jeunes de moins de 35 ans, fêrus notamment de séries américaine, regardent la fiction française dont l'audience est constituée pour 50% par les plus de 60 ans, d'après une enquête NPA effectuée pour le 11^e Festival de la Fiction française de La Rochelle. Comment reconquérir ce jeune public ? Formats (dits) nouveaux (la télévision ayant la mémoire courte se réinvente sans cesse) ? Déjà se généralisent les 52

min, le 26 min et les programmes très courts, « pilules » d'une à trois minutes, comme la désopilante série *Déformations professionnelles* de Benjamin Guedj (90 épisodes de 1 min 45 à 2 min), terrains propices pour la recherche et l'invention... depuis les célèbres *Shadoks*. Nouveaux supports ? *Arte* et *Canal+* explorent la diffusion et la production sur Internet des *webfictions*. *TF1*, mais aussi *France télévisions* privilégient la comédie, genre le plus prisé des jeunes. France télévisions entend d'autre part développer les fictions dites patrimoniales comme la série. *Au siècle de Maupassant*, mais aussi l'adaptation de grandes œuvres de la littérature moderne. Côté audace, on est pourtant plus frileux ; c'est ainsi que *France 2* qui avait bousculé la télé visuellement correcte avec une collection policière d'un immoralisme et d'une violence inaccoutumés, *Suite Noire* (six téléfilms) ne poursuivra pas au prétexte que ces programmes témoignaient esthétiquement de films de cinéma (!). Les séries françaises seront bien entendu mobilisées pour la reconquête des « jeunes ». Parmi les nouveautés, on peut citer, pour *Arte*, *Les Invincibles* et *Fortune* (suite et déclinaison de l'unitaire), de Stéphane Meunier, deux comédies ; pour *Canal+*, *Pigalle la nuit* d'Hervé Hadmar et Marc Herpoux, avec Arielle Deutsch ; pour *M6*, *L'Internat*, adaptation d'une série espagnole très populaire avec ados et mystère, aux marges du fantastique ; etc.

GUICHET UNIQUE

Arte et *Canal+*, continuent d'impulser une fiction courageuse, inventive, engagée. Pour *France télévisions*, l'inquiétude sourd. Cette année, une soixantaine de projets qui avaient pourtant été retenus n'ont pas été réalisés. De plus, la réorganisation en cours remplace les deux pôles de décision indépendants qui existaient, le premier à *France 2*, le second à *France 3*, (un projet refusé sur une chaîne pouvant tenter une nouvelle chance chez l'autre) par un « guichet unique », juge unique de la faisabilité d'un projet. Disposant d'un formidable tissu de producteurs motivés et indépendants et d'un vivier de scénaristes, de réalisateurs et de compositeurs talentueux, la France (des professionnels) a peur, comme aurait dit Roger Gicquel, de voir ces atouts gaspillés.

COMMENT SABOTER LES SÉRIES FRANÇAISES ?

Foin d'autoflagellation, les séries françaises, souvent d'excellente facture, savent « décoiffer » : *Braquo*, *Engrenages*, *Mafiosa*, *Enquêtes réservées* pour le polar, *Fais pas ci, fais pas ça* pour la comédie sont de bons exemples. Et d'ailleurs, comme le souligne, dans son rapport annuel, Mathieu Béjot, le dynamique délégué général de *TV France International*, la fiction française (et d'abord les séries) se vend de mieux en mieux à l'étranger, jusqu'au Japon et aux Etats-Unis.

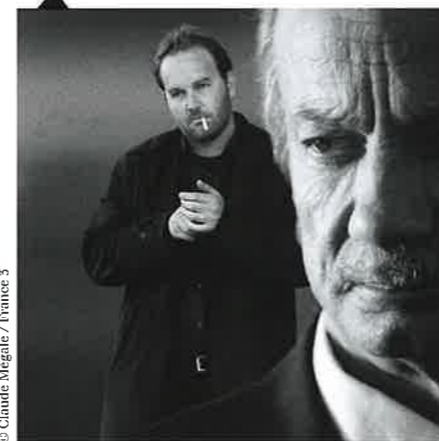
Mais là où le bât blesse, c'est que ce genre, par excellence télévisuel repose sur la fidélisation du public. Or, premier handicap, il est courant, pour raisons budgétaires, de ne mettre en production, en France, pour chaque « saison » (diffusion hebdomadaire) qu'un nombre d'épisodes beaucoup moins importants qu'aux Etats-Unis (6 à 12, contre 12 à 24). Et pour faire mauvaise mesure, on programme 2 ou 3 épisodes par soirée, ce qui aboutit à épuiser une saison en trois ou quatre semaines ! Quel gâchis !

ET LA CRITIQUE ?

A l'heure où la fiction française est remise en question, il est apparu opportun au *Groupe 25 images* qui réunit une majorité de réalisateurs de la télévision française, de « rassembler en un même endroit » les réalisateurs qui font la télévision et ceux qui en parlent, les journalistes. Environ quarante critiques et autant de réalisateurs ont ainsi pu échanger trois heures durant, à l'espace Kiron, le 29 septembre dernier. Cette rencontre inédite a montré, revendiquée par les réalisateurs, souvent en manque de reconnaissance, l'impérieuse nécessité d'une critique comparable à celle s'exerçant pour les films de cinéma, nourrie de références, encore trop souvent absentes, à de belles exceptions près. A nous de jouer !

Christian Bosséno

Xavier Beauvois & Patrick Chesnais dans *Duel en ville*



© Claude Mégale / France 3

Yin Hang dans *Little Wenzhou*



© Luc Mollers / France 3



© Charlotte Schoubae / France 3

Robin Renucci & Audrey Fleurot dans *Un village français*

Liste des programmes sélectionnés dans un premier tour de scrutin parmi tous les programmes de l'année (1/09/2008 au 31/08/2009) par le jury du Prix télévision de la critique 2009

FICTIONS

Almasty, la dernière expédition, de Jacques Mitsh, Arte

Elles et moi, mini série, de Bernard Stora, France 2

Duel en ville, de Pascal Chaumeil, France 5

Fais pas ci, fais pas ça (seconde saison), série, de Pascal Chaumeil, Anne Gialleri, France 2

Journée de la jupe (La), téléfilm, de Jean-Paul Lilienfeld, Arte

London River, téléfilm, de Rachid Bouchareb, Arte

Reine et le cardinal (La), téléfilm, de Marc Rivière, France 2

Seule, téléfilm, de Fabrice Cazeneuve, France 2

Tirez sur le caviste (in série *Suite noire*), d'Emmanuelle Bercol, France 2

Un village français (série, première saison), de Philippe Triboit, France 5

Une femme à abattre, téléfilm, d'Olivier Langlois, Arte

Villa Marguerite, téléfilm, de Denis Malleval, France 3

Voyage de la veuve (Le), téléfilm, de Philippe Laïk, France 2

Ahmed Housni

Cinéphile et militant

J'ai rencontré Ahmed Housni à Tétouan, à l'occasion du 15e Festival International du Cinéma Méditerranéen, une manifestation conviviale et populaire, dont il est le cofondateur et le directeur. J'avais été convié, avec nos amis Guy Gauthier, Michel Cerceau et Jacques Lévy à participer à un colloque sur Youssef Chahine (qui fut un fidèle de cette manifestation). Ahmed Housni force la sympathie et d'emblée, on est conquis par la disponibilité, la gentillesse et l'efficacité de ce passionné du septième art. J'ai tout de suite reconnu en lui un de ces « fous du cinoche » et ai décidé de lui dédier cette rubrique, quitte, pour un fois, à la « délocaliser ».

DU LYCÉE... AU SECRET ET À LA PRISON !

Engagement politique et militantisme cinéphilique sont chez Housni indissociables. Né à Chefchaouen, petite ville du Nord du Maroc (ex Maroc Espagnol), dans une famille de condition modeste (son père était ouvrier dans une scierie), il se passionne très jeune pour le cinéma, grâce à son frère aîné, un « mordu » qui l'y emmène le plus souvent possible. Et le premier film dont il se souvient, c'est... *Djamila l'Algérienne* de Youssef Chahine. A Tétouan élève au lycée *Charif Idrissi*, il fréquente assidûment- « je consommait tout ! », se souvient-il- les salles obscures de cette belle ville qui fut, au 15^e siècle, après la chute de Grenade, un refuge pour les penseurs et les lettrés, connue, comme l'avait été la cité andalouse, pour son ouverture. L'année du bac, le 31 décembre 1975, il est arrêté avec plusieurs condisciples et mis au secret au *Centre Derb*

Moulay Cherif avant d'être transféré, plusieurs mois plus tard à la prison à Casablanca. Son « crime » : avoir adhéré au syndicat national des élèves *Ila al Aman (En avant !)* d'orientation marxiste-léniniste. Le régime est extrêmement sévère (pas de radio, pas de journaux), mais, après une longue grève de la faim, les détenus sont autorisés à emprunter des livres et surtout à poursuivre des études. Après le bac, Ahmed Housni suit d'abord un enseignement de mathématiques. A sa libération en août 1982, il s'inscrit à l'Université de Rabat, change de disciplines (Lettres, économie), puis intègre le Centre de formation des instituteurs.

DE CE COCHON DE PAOLO, À TCHAPAÏEV...

Avant son arrestation, arbitraire et injuste, Housni avait adhéré au ciné-club de Tétouan fondé en 1970 par des enseignants. Très vite il en était devenu responsable. Fréquenté par des lycéens, des étudiants et des cinéphiles, le ciné club proposait une programmation éclectique : néoréalisme italien, *Nouvelle vague* française, films latino-américains, films du bloc communiste. Ahmed Housni se rappelle le dernier film qu'il avait vu, peu avant d'être arrêté : *Ce cochon de Paolo* de Marco Vicarro. Il en a cultivé le souvenir qui « l'accompagne » pendant toutes ses années de réclusion et n'a cessé de le raconter maintes fois et plan par plan à ses compagnons de cellule, l'enrichissant parfois, il est vrai, de détails de son cru ! Sa liberté recouvrée, il fonde à Tétouan, avec des amis du PPS (d'obédience communiste), *Le Club de l'Ecran*, pour prendre la relève du Ciné club qui venait d'être interdit par les autorités. Dans sa vie il était dit que politique et cinéphilie se mélangeraient souvent. Ainsi, quand en 1984, pendant les grèves violentes et les émeutes qui secouent la ville 35 jours durant, il doit, déjouant les multiples contrôles policiers et militaires, transporter les lourdes bobines (plus d'une

vingtaine de kilos) d'une copie de *Tchapaïev* de Guergui et Sergueï Vassiliev qu'il avait été chercher à Fès.

UN ESPACE DE LIBERTÉ

C'est au sein du Club de l'Ecran (*Nadi Achacha*) que naissent en 1985, *Les Rencontres cinématographiques* de Tétouan dédiées à leurs débuts aux cinémas marocains et espagnols puis élargies à tous les cinémas du pourtour de la Méditerranée. Elles deviendront, créées en 1988 par *l'Association des Amis du cinéma de Tétouan, Le Festival International du Cinéma Méditerranéen de Tétouan*. Après 25 ans d'existence, il fêtait cette année sa 15^{ème} édition. Fête populaire du cinéma où se pressait plus de 50000 spectateurs, dotée d'une compétition (c'est le film italien *Sonetaula* de Salvatore Mereu qui a obtenu le Grand Prix 2009) ; la manifestation, organisée par des bénévoles, la plupart enseignants comme Ahmed Housni, est un espace de liberté, d'échanges, d'ouverture et de rencontres. Parallèlement, sont organisés des ateliers et des stages, notamment pour les scolaires, des colloques comme, il y a deux ans « *Critique et Cinéphile d'aujourd'hui* » et des hommages. A noter que ce thème de la critique est ressenti comme prégnant puisque le principal colloque du prochain festival - 27 mars au 5 avril 2010 - s'intitule : « *Critique cinématographique, nouvelles tendances* ». Tétouan, rappelle Ahmed Housni a été la première ville arabe à projeter *LEmigré* de Youssef Chahine, film qui était frappé partout d'interdiction (y compris en Egypte). Cette année encore ce film était présenté dans le cadre d'un très riche cycle regroupant des films rares de l'ami « Jo ». C'est grâce à des passeurs comme Ahmed Housni (housni2008@email.com) et à l'engagement de nombreux bénévoles, tous « fous de cinoche » que les cinéphiles marocains, longtemps appuyés par les fédérations françaises de ciné clubs et qui travaillent

en relation avec les centres culturels étrangers, notamment français et espagnol, qu'on voit se développer parmi une population très jeune, l'amour du cinéma. Tétouan bénéficie d'un atout supplémentaire avec, magnifiquement entretenues, deux très belles salles : *L'Avenida* (créée en 1945, restaurée en 1996, 1100 places) et le vieux *Teatro Español* (créé en 1916, restauré en 2000, 1100 places également). Et je n'oublie pas que l'Association des Amis du Cinéma de Tétouan publie une épaisse revue de cinéma *Wachma* (Traces) dont le prochain numéro (n°4) sera entièrement consacré à Youssef Chahine, un peu plus d'un an après sa disparition, le 27 juillet 2008. Youssef Chahine qui, à l'invitation d'Ahmed Housni était venu souvent à Tétouan, appréciait particulièrement son climat de liberté, de respect mutuel et de tolérance, et se plaisait à ce festival (il y est venu quatre fois) où se confrontent et se brassent les cultures du bassin méditerranéen.

Christian Bosséno



REPÈRES. Il n'y a plus de censure, en principe, au Maroc, ce qui permet au cinéma, d'opposer une résistance pugnace à l'activisme intégriste. Le cinéma est organisé autour du *Centre du cinéma marocain* (l'équivalent de notre CNC). Le parc des salles qui fut de 250 en 1956, est aujourd'hui de 45, mais se développe à nouveau. Une quinzaine de longs métrages ont été produits en 2008. Il existe plusieurs festivals, dont une vitrine internationale, *le Festival International de Marrakech*, (9^e édition cette année), ville où vient d'être institué une *École Supérieure des Arts Audiovisuels* ; un *Festival national* à Tanger (films marocains) ; un *Festival du cinéma d'auteur* à Rabat ; plusieurs festivals de court métrages, etc. A Tanger, ville où réside une majorité de cinéastes marocains a été créée, en 2006, une grande cinémathèque. Plusieurs magazines de cinéma ont été publiés ces dernières années, outre *Wachma* déjà cité : *16/9, Cinc.ma, Cinema 3, Derassat Cinéma (Etudes cinématographiques)*, tous à l'initiative d'associations de cinéphiles. Une revue privée, *Cinemag*, grand format, 150 pages, a publié à ce jour une dizaine de numéros. On trouve dans ces revues quelques articles originaux, comme « *L'image de la dévotion politique au Maroc* ». La quasi-totalité des critiques appartiennent au corps enseignant. Il existe une *Association des critiques de cinéma* qui regroupe une trentaine de membres et qui est présidée par Khalil Damoun.



Andrei Plakhov

La critique de cinéma en Russie.

LE CRITIQUE DE CINÉMA EST UNE PERSONNE CAPABLE DE TOUT, MÊME DE VOIR À PRIORI UN MAUVAIS FILM.

Depuis *Sovétski Ecran* (« L'Ecran des Soviétiques »), qui ressemblait beaucoup aux *Cahiers du cinéma* en plus idéologique, le nombre de magazines du cinéma en Russie a augmenté. Ce sont les mêmes qu'en Europe : *Première* (70 000 ex., mensuel), *Empire* (60 000 ex., mensuel)... mais en cyrillique. Parmi les formats nationaux on peut citer *Total Film*, 46 000 ex., mensuel ou *Kino Park*, un mensuel, tiré à 73 000 ex., vendu seulement à Moscou et dans les environs. Il existe même des publications bilingues, comme *Kinoforum*, qui ne compte que 1 500 ex., mais arrive à trouver son public, distribué également sur les territoires des anciennes républiques soviétiques.

Celui, qui tient la place des *Cahiers* en Russie s'appelle *Iskusstvo kino* (« L'art du cinéma »). C'est également un des plus anciens, fondé en 1997, après la perestroïka. En Russie, la situation des magazines cinématographiques a évolué avec le changement politique. Aujourd'hui, la plupart des publications sont tenues par des grands groupes de presse internationaux. *L'art du cinéma* vit grâce au soutien de trois chaînes

de la télévision nationale, le meilleur exemple de soutien au cinéma par la télévision. Il occupe une petite niche sur le marché, celle de l'intelligentsia du cinéma et ne représente que 4 000 ex. Beaucoup de magazines font partie des suppléments des quotidiens et des hebdomadaires. C'est le cas de *Pro Kino*, rattaché à *Novie Izvestia*. Un grand nombre de quotidiens et des hebdomadaires ont gardé les traditions de critique argumentée : *Kommersant*, *Izvestia*, *Itogui*, *Ogonek*. On peut citer un groupe de magazines qui rentre dans la catégorie de téléguides. Ces publications ressemblent à *Télérama*, tant dans leur format, que dans la façon de traiter l'information. Les tirages sont impressionnants : *Antenna-Télésem* diffuse 5 107 515 d'exemplaires et sort une fois par semaine. En comparaison, *Vse kanali TV* (« Toutes les chaînes de TV ») n'a que 110 000 exemplaires distribués. On peut compléter cette liste par *7 jours*, *TV Park*. Les critiques ont également trouvé leur place sur la toile, qui compte aujourd'hui plus d'une dizaine de sites spécialisés et permet surtout de s'adresser au jeune public. A première vue, ce panorama présente un paysage plutôt satisfaisant. Or, la diversité des titres ne garantit pas le fleurissement de la critique, qu'il faut séparer de la connaissance du cinéma et du journalisme.



SOURCES : les publications Akademia, Iskusstvo Kino, www.kinopressa.ru



LA CRITIQUE SE COMPORTE AVEC L'ART DE LA MÊME FAÇON AVEC LAQUELLE L'ART SE COMPORTE AVEC LA RÉALITÉ.

L'idéologie politique de la critique a cédé sa place à l'idéologie économique. À l'époque de l'URSS, la critique pouvait sauver le film. La censure était si forte que des centaines de films tournés se trouvaient sur les étagères sans jamais être projetés au public. Le destin des réalisateurs dépendait des censeurs de la commission qui décidait si le film était politiquement correct, et, souvent, des critiques. Andreï Plakhov, aujourd'hui Président de la Fipresci, a travaillé à cette époque dans le journal *Pravda* (« La Vérité »), l'organe central de la presse communiste. Un jour, il a cité dans un de ses articles le titre du film « Pastorale » d'Otar Iosseliani, interdit en Géorgie. Les pouvoirs locaux de l'époque ont décidé que son film serait finalement autorisé et ont permis au réalisateur de tourner son deuxième film. Dans les années 90, les critiques ont continué d'exister, mais se sont effondrés avec la chute du régime. Pendant quelques années, les critiques écrivaient pour une poignée de spectateurs et pour la profession, faute de distribution massive. Aujourd'hui, la profession est jugée de plus en

plus du point de vue de l'utilité publicitaire. La distribution reprend, la production nationale a dépassé 200 films par an. Certains critiques mènent une politique de l'autruche face aux films qu'ils n'apprécient pas : pas de critique – pas de problème (avec le réalisateur, le producteur et le distributeur). Peut-être ont-ils entendu parler de ce qui est arrivé en Ukraine voisine à Alexey Titarenko. Ce jeune homme a osé critiquer le processus de sélection des œuvres pour représenter l'art contemporain ukrainien à la Biennale de Venise. Les artistes sélectionnés lui ont fait un procès en demandant presque 1 million de dollars pour le préjudice moral et l'atteinte à l'image de l'Etat.

Le but des critiques n'est pas seulement d'enfoncer les films, mais de les sauver. Dans les années 80, en URSS a été créée une Commission Conflictuelle sur des Questions Artistiques qui a provoqué une révolution dans le monde du cinéma. Son président était le jeune Andreï Plakhov. Grâce à des efforts de cette Commission, plus de 200 films ont été sortis des tiroirs de la censure.

LES RÉALISATEURS TOURNENT DES FILMS, LES CRITIQUES LES METTENT DANS LES CADRES.

La critique en Russie a perdu aujourd'hui cette aura politique, quand un article pouvait sauver le réalisateur ou l'anéantir (si le maître de plume trouvait dans son œuvre les éléments non compatibles avec le régime et l'esprit de socialisme). Ce pouvoir de nos jours se limite à son influence sur l'acte d'achat des tickets par les spectateurs. Indirectement, comme dans toute société capitaliste, la critique influence les décisions économiques. Le marché du cinéma et de vidéo avoisine 1 milliard de dollars par an, la distribution de ces capitaux se faisant en partie grâce à la réputation du film dans la presse. Les créateurs dans cette perspective sont de plus en plus enclins à mettre en cause les pots

de vins de la part de la concurrence et les coups bas personnels. Aux critiques russes maintenant de trouver leur place et de sauver leur réputation de révélateurs des talents et de nouveaux courants artistiques.

EPILOGUE : CELUI QUI NE CRITIQUE PAS, NE DOUTE PAS. CELUI QUI NE DOUTE PAS, NE PENSE PAS. CELUI QUI NE PENSE PAS, N'EXISTE PAS.

Anastasia Malinovskaya



Stéphane Brizé

Les émotions au prix des mots

Chaleureux, vif et soucieux de clarté, Stéphane Brizé a trouvé les mots précis pour nous parler de l'importance des non-dits dans son cinéma, notamment dans son dernier film, *Mademoiselle Chambon*. Et de son approche de la critique.



Patrick Flouriot

LES PERSONNAGES ET LE SILENCE

J'ai grandi dans un endroit où la parole n'existait quasiment pas. Avec des proches qui n'avaient donc pas accès à leurs émotions. Ni au savoir non plus. Chez moi, la conversation était empreinte d'une grande banalité. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de place pour les sentiments, très souterrainement. Ceci et le silence, notamment à table, c'est ce qui m'a formé. Souvent, pour soulager ses peines, il faut passer par les mots. Ou par un geste. Moi, je n'ai connu ni les mots ni les gestes. Donc, très naturellement, mes personnages vivent cette douleur-là, car c'est une souffrance de ne pas pouvoir exprimer ses sentiments. Ils ne sont pas réellement en vie, mais dans un état de survie. De survivants, ils vont devenir vivants, car ils vont exprimer quelque chose.

LES ACTEURS ET LA MISE EN SCÈNE

Les comédiens sont à égalité, ou presque, avec moi lors du tournage : je leur reconnais une part dans la mise en scène. Je leur donne le texte au dernier moment, il n'y a pas de répétitions. Sur le plateau, j'apporte des corrections en fonction de ce qu'ils me proposent. Les dialogues, ils peuvent les modifier pour mieux se les approprier, mais sans broder. Je souhaite avant tout que les mots sonnent juste dans leur bouche. Les situations, elles, ils ne peuvent pas les transformer : si l'une d'entre elles ne marche pas, je la change carrément. En tenant ainsi compte de ce qu'ils ressentent dans l'instant, car c'est ce que j'essaie de saisir, je trouve donc très naturellement la place où mettre la caméra.

LE MONTAGE ET LA SOUSTRACTION

Pour chacune de mes scènes, il n'existe qu'une seule façon de la monter. Par exemple, *Mademoiselle Chambon* est constitué à 95% de plans-séquences. Ce n'est pas que je n'ai pas

monté les autres plans : ils n'existent pas. Je ne multiplie pas les axes ni les valeurs de plan. Je modère le nombre de prises. La longue séquence où Vincent Lindon et Sandrine Kiberlain, assis côte à côte, se prennent la main n'en a nécessité qu'une. Je suis donc sans protection et les acteurs sans filet. Parce que la petite vibration d'un instant de vérité, qui est la seule chose qui m'intéresse et que je veux capter, ne peut advenir que dans ces conditions d'inconfort. Ce que je retire lors de cette phase, ce sont des scènes. Le montage est pour moi un art de la soustraction. J'enlève celles qui sont redondantes ou qui ralentissent le récit. Je fais sauter des verrous, qui ont été nécessaires à l'écriture du scénario, qui m'ont permis de comprendre mes personnages, les situations qu'ils vivent.

LE SPECTATEUR ET LA CONFIANCE

Je donne donc au spectateur juste ce qu'il lui faut pour suivre ce qui se passe, pour ne pas être perdu – c'est important de ne pas l'égarer en cours de route. Car je veux créer des creux qu'il pourra remplir de sa propre histoire, des espaces dans le récit qu'il pourra investir selon ses idées, sa sensibilité, ses expériences de la vie. Je souhaite que le spectateur puisse ainsi participer au film. L'empathie avec un ou des personnages ne suffit pas pour qu'il y parvienne. Je cherche donc à le placer à l'intérieur de ce que je raconte. J'ai ainsi enlevé une heure à la première version de *Je ne suis pas là pour être aimé* et de *Mademoiselle Chambon* pour arriver, à chaque fois, à la même histoire. Certaines séquences, qui paraissent indispensables au film lors de l'écriture du scénario, se sont tout simplement détachées de l'ensemble. La personne à laquelle je fais le plus confiance, c'est le spectateur. Je ne multiplie donc pas les points de vue, ni n'ajoute de musique explicative. Je n'utilise pas non plus d'inserts, qui ne sont le plus souvent que des béquilles, des protections. On n'a pas besoin de beaucoup de plans, ni de beaucoup de mots pour faire passer quelque chose.

LA CRITIQUE ET LA DIALECTIQUE

Mon premier choc au cinéma, je l'ai eu avec *L'ami de mon amie* d'Eric Rohmer. C'est ce que j'appelle un vrai film, c'est-à-dire un film qui va également être utile à ma vie et pas seulement me faire passer un bon moment de distraction. Les films d'Eric Rohmer et de Bertrand Blier m'ont beaucoup marqué. J'ai commencé à aller au cinéma à 20 ans. Avant cet âge, je ne lisais pas de critiques non plus. Maintenant, ma curiosité se développe et mon goût s'affine davantage par des rencontres et des discussions que par la lecture de critiques. Ma façon de choisir les films – j'en vois un par jour en moyenne – est une sorte de bricolage : je picore à droite et à gauche, aidé par des guides. Cette année, Vincent Lindon, qui est un fin connaisseur du cinéma américain des années 1940 et 1950, m'a prêté à peu près 250 films de cette période. J'aime sa manière passionnée de me faire voyager dans un cinéma que je ne connais pas bien. C'est superjouis parce qu'on parle des films ensemble. Enfin, il y a plusieurs plumes que j'apprécie énormément, pour l'acuité mais aussi la générosité de leur jugement. Ces critiques parlent des films qu'ils aiment et ne se gargarisent pas de bons mots cyniques et négatifs, comme c'est la mode. Il y a chez quelques-uns, dans leur adoration de certains films, une sorte d'enthousiasme mélancolique qui me touche. Avec beaucoup de critiques, j'ai l'impression qu'ils me laissent à la porte d'un film qui m'attire pourtant, à cause d'un langage trop intellectuel, d'une dialectique qui met à distance ce qui est émotionnel. Je parle des vrais critiques, parce que, aujourd'hui, tout le monde se dit critique. Ceci dit, j'évolue : il y a un langage critique auquel j'ai plus facilement accès que par le passé. Sur mes films, jusqu'à présent, je lisais peu de critiques. Pour me protéger. Au moment où sort un de mes films, qui m'a demandé en moyenne trois ans de travail, si la critique le démolit, je vais avoir du mal à trouver de l'énergie pour réaliser le prochain. De même, des critiques élogieuses peuvent me gêner, en flattant mon ego. Mais, sur *Mademoiselle Chambon*, j'en ai lu quelques-unes. Certains journalistes, ça m'a fait plaisir, ne se sont pas laissés avoir par l'apparente simplicité de la forme et l'ont analysé avec finesse et délicatesse.

Propos recueillis
par Patrick Flouriot



CONSEIL SYNDICAL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réunion du conseil sortant du 25 juin 2009



Jean-Jacques Bernard

Accueil à 10 h 40 par notre Président, Jean-Jacques Bernard.

Présents : Claire Clouzot, Jean-Christophe Berjon, Jean-Jacques Bernard, Jean-Paul Combe, Michel Ciment, Christian Bosséno, Yves Alion, Jacques Zimmer, Gérard Lenne, Danièle Heymann, Pierre Murat, Bernard Hunin

Absents représentés : Patrice Carré, Isabelle Danel, Philippe Rouyer et Matthieu Darras.

Invités : Rémi Bonhomme, Marion Dubois-Darass, Hélène Auclair et Dany de Seille

1. Bilan de Cannes 2009

Jean-Christophe Berjon, Délégué Général de la Semaine de la Critique expose son bilan. On évoque une demande à faire au Festival de Cannes : le retour d'un critique au sein du grand jury de l'Officielle

2. Evocation du 50e Anniversaire de la Semaine : Mai 2011

Jean-Jacques annonce qu'il est temps maintenant d'avancer concrètement les projets évoqués :

Les deux options avancées sont : un film et un ouvrage

Concernant le film : les difficultés persistent et cela semble de moins en moins réaliste de lancer ce projet ; problème de production, quel réalisateur ? suivi du projet etc... Pour faire quel type de film ? peu ou pas d'images d'archives. Il n'est pas envisageable de se mettre en place un projet de film comme celui qui a été réalisé par la Quinzaine des Réalistes.

Il est donc envisagé, avec l'évolution de notre site internet, de mettre en ligne et de stocker des images (entretiens avec des auteurs anciens et nouveaux de la Semaine). Rester sur un projet réaliste et cohérent.

Concernant les ouvrages : Il est envisagé de mettre en place un fascicule d'environ 150 pages qui serait distribué dans les sacs Festival. Gérard Camy serait en charge de la supervision de cet outil de communication qui serait aussi un corpus de réflexion sur ce qu'est la Critique en France et en générale de nos jours. Peut-être confier cette réflexion générale sur l'évolution et l'état de la Critique (sur la mémoire et les fluctuations de ce métier, sur ce qu'est la critique aujourd'hui ; est-elle agonisante ?) à des universitaires (peut-être sous la direction de Bernard Trémège par exemple) afin de constituer un ouvrage de garde.

Il est souligné que cet ouvrage devra également comporter l'Histoire de la Semaine de la Critique, des témoignages des réalisateurs anciens et plus récents qui sont passés au sein de notre section, ainsi qu'un index. Il est

important que ce fascicule soit un document que l'on garde, un document de référence sur la Semaine et sur la Critique. Il est envisagé de demander à Gilles Jacob d'en faire la préface.

Mise en place également d'une réédition actualisée et comportant le fascicule Semaine, du livre de Jacques Zimmer et Michel Ciment sur la Critique de Cinéma.

Danièle Heymann soulève la problématique de deux ouvrages : à qui cela s'adresse ? Qui est intéressé par ces ouvrages ? Se poser la question sur la finalité des ces documents.

Prendre contact avec les Editions Ramsay pour savoir s'il est envisageable d'éditer de nouveau cet ouvrage, une édition « augmentée » de ce livre. Faire attention au risque d'un ouvrage trop « gros » qui n'intéresserait que « nous ».

Il s'agirait d'un livre rassemblant des images et des interviews. Michel Ciment propose une histoire de la Semaine, un recueil de témoignages de cinéastes, et donner la parole à ceux qui n'ont pas encore « percé ».

Il est également souligné que cet ouvrage devra faire état de façon significative de la Semaine et du Syndicat. (Logos sur la couverture).

Christian Bosséno propose que l'on n'oublie pas la Critique de télévision. Il n'est pas sûr que cela soit envisageable car le livre deviendrait alors trop « lourd » à gérer.



Danièle Heymann, Pierre Murat et Michel Ciment

Pour résumer :

- Chapitre 1, l'évolution de la Critique depuis 15 ans
- Chapitre 2, mise à jour de la liste de nouveaux critiques
- Chapitre 3, textes nouveaux de critiques cinéma

3. Les nouvelles adhésions :

Roland Hélié, Olivier Bombarda

Christian Bosséno & Bernard Hunin



Assemblée Générale

1. Le Président Jean-Jacques Bernard ouvre la séance

... à 14 h 30 en prononçant une allocution de bienvenue et en esquissant succinctement les principaux points de l'ordre du jour. Il accueille chaleureusement les nouveaux membres (acceptés au conseil du matin).

2. Rapport d'activités

... du secrétaire général Patrice Carré, dont il est donné lecture par Danièle Heymann, Vice-présidente. Voir ci-après, pages 21/22.

3. Rapport financier (Jean-Paul Combe - Trésorier)

Trois éléments essentiels sont à retenir pour 2008 :

- La 60e édition du festival de Cannes a mordu sur l'exposition des sections parallèles qui devenaient moins glamour aux yeux des partenaires privées.
- La crise économique nous a touchés indirectement en rendant plus timorés nos partenaires habituels.
- Le troisième élément marquant de l'année fut l'échec de Guillaume Marion à remplir les fonctions précédemment occupées par Christophe Leparc.

Nous constatons d'emblée que le chiffre d'affaires global du syndicat a augmenté de 1,8%. En 2008, nos dépenses ont été maîtrisées et sont assez semblables à celles

de l'année précédente. La plupart des dépenses ou charges sont restées stables ou n'ont pas augmentées plus vite que l'inflation. L'argent collecté engendrant en contrepartie des dépenses, les sommes consacrées aux réceptions, aux honoraires et commissions ont augmentées proportionnellement aux rentrées. La masse salariale a été stabilisée. La principale dépense supplémentaire ayant été l'amélioration de la réception offerte lors de la remise des prix.

Nos recettes ont connu des évolutions contraires mais compensatrices. La subvention du CNC a honoré sa première véritable augmentation depuis cinq ans en portant la subvention à 150 000 €. L'argent supplémentaire devant nous servir à développer les activités de la Semaine et à préparer l'événement que constituera en 2011 la 50e édition. Par contre, le partenariat privé a chuté de 17,7% et la publicité a perdu 6,9%. L'addition de ces augmentations et de ces pertes sèches nous amène néanmoins à un excédent de 27 280 €.

Vu le contexte, l'année 2008 aura été un bon cru du point de vue comptable

4. Le rapport de notre nouveau commissaire aux comptes

... est lu par Brigitte Kermabon, expert comptable du SFCC. Il donne son quitus aux comptes de l'année 2008.

5. Vote sur les rapports

Les rapports moral, financier, et celui du commissaire aux comptes sont validés par les adhérents.

Résultats du scrutin concernant les votes pour les membres du conseil sortants. Sont élus :

Jean-Jacques Bernard 91 voix
Patrice Carré 80 voix
Pierre Murat 79 voix
Michel Ciment 78 voix
Alex Masson 68 voix

Réunion du nouveau Conseil

Présents : les mêmes qu'à la réunion du matin, plus Alex Masson, nouvel élu.

1. Election du nouveau bureau et des divers postes à pourvoir

Président : Jean-Jacques Bernard élu par 11 voix, 3 blancs et 1 voix pour Pierre Murat, qui n'était pas candidat.

Vice-président : sont élus Danièle Heymann 14 voix et Pierre Murat 13 voix.

Secrétaire Général : pas de candidat.

En l'absence de Patrice Carré et d'Isabelle Danel

qui pourraient postuler, l'élection est reportée (durant l'été, par correspondance)

Trésorier : Jean-Paul Combe élu avec 15 voix (unanimité)

Pas de candidat pour le poste de trésorier adjoint.

Administrateur délégué à la télévision : Christian Bosséno est élu avec 10 voix.

2. Elections des membres des différents jurys

Littéraire : Michel Ciment, Bernard Trémège, Pierre-Simon Gutman, Dominique Rabourdin, Jean-Jacques Bernard, Denitza Bantcheva, Marc Cerisuelo. Claude Gautier est élu consultant.

DVD : Philippe Rouyer, Anne-Claire Cieutat, Gérard Camy, Jean-Philippe Guérard, Danièle Heymann. Gérard Lenne est élu consultant.

Prix du Film Singulier : Isabelle Danel, Gisèle Breteau Skira, Alex Masson, Pierre Murat et Xavier Leherpeur.

3. Election du représentant à la commission d'attribution de la Carte Verte.

Bernard Hunin est réélu à l'unanimité.

Les autres points à l'ordre du jour n'ont pas été débattus faute de temps.

Les membres du conseil, souhaitant rendre hommage à Claire Clouzot et à son investissement au sein du SFCC et de la Semaine, décident et votent à l'unanimité que celle-ci, si elle l'accepte, sera membre honoraire de Conseil d'administration durant cette année 2009/2010.

La séance est levée.

Les comptes-rendus du 25 juin ont été rédigés par Marion Dubois-Darass et Hélène Auclair.



Jean-Paul Combe

Conseil du 21 septembre 2009

Compte-rendu rédigé par Isabelle Danel, élue Secrétaire générale en juillet par scrutin télématique.

Début de séance à 14h15. Accueil par notre Président, Jean-Jacques Bernard.

Présents : Claire Clouzot, Jean-Christophe Berjon, Rémi Bonhomme, Marion Dubois Darras, Jean-Jacques Bernard, Jean-Paul Combe, Michel Ciment, Christian Bosséno, Yves Alion, Jacques Zimmer, Philippe Rouyer, Gérard Lenne, Isabelle Danel, Danièle Heymann, Matthieu Darras, Pierre Murat...

Absents représentés : Bernard Hunin, Alex Masson et Patrice Carré.



Christian Bosséno, Philippe Rouyer et Alex Masson

1. Vote pour le poste de secrétaire général adjoint 2009/2010

En l'absence de candidat, ce poste n'étant pas obligatoire, il n'y aura pas de secrétaire général adjoint.

2. Constitution des Comités de sélection LM et CM de la SIC 2010

- Jean-Christophe Berjon, Délégué Général de la Semaine propose la formation d'un sous-comité de sélection pour «éponger» le flot des films qui arrivent en retard et porter à 6 le nombre de sélectionneurs pour le long métrage.

Adopté : 15 voix pour, 1 contre, 1 absent.

- Composition du comité de sélection long métrage : Alex Masson, Léo Soesanto, Pierre Simon Gutman, Sophie Grassin, Fabien Gaffez, Charles Tesson.

Adopté : 15 voix pour, 1 abstention, 1 absent.

- Composition du comité de sélection court métrage : Bernard Payen coordinateur, Francis Gavelle, Guillemette Odicino.

Adopté : 15 voix pour, 1 abstention, 1 absent.

3. Point Financier - prévisionnel fin 2009

Jean-Paul Combe reconnaît un démarchage efficace et des promesses tenues qui permet d'envisager un équilibre des comptes, voire

un léger bénéfice sur l'année. Rémi Bonhomme constate que les prévisions de juin dernier étaient justes et que nos caisses sont en augmentation de 45.000 € suite à l'augmentation de 120 € pour frais d'inscription des films, et à l'augmentation de la subvention du CNC.

Jean-Paul Combe soulève le point de l'obligation légale de publier au Journal Officiel le rapport annuel des commissaires aux comptes.

Une commission est créée pour réfléchir au meilleur moyen de défrayer les sélectionneurs.

4. Mise en route des préparatifs de la 50e édition de la Semaine de la Critique

Un ouvrage exhaustif sur l'état de la critique qui reprendra pour partie celui édité aux Editions Ramsay, sous la direction de Jacques Zimmer et Michel Ciment, ainsi qu'un additif à la dernière période et un ajout sur l'histoire de la Semaine de la Critique. Contact pris avec Les Editions du Nouveau Monde, Yann Dehée.

Un tiré à part à distribuer dans les casiers de presse. 5000 € sont provisionnés à cet égard.

Etat des lieux des pistes évoquées de création audiovisuelle (cycle de courts métrages, documentaire, pastilles vidéo). La réflexion sur ce point n'étant pas très avancée, une réunion est fixée au 10 novembre.

5. « Rendez-vous avec les réalisateurs »

Réflexion sur une nouvelle organisation et une éventuelle association avec une autre structure. Alex Masson, absent, a pris contact avec Radio Nova, qui semble intéressée... Là aussi, une réunion s'impose.

6. Election des deux membres du SFCC représentants à la Commission de Classification

De mars 2010 à fin février 2012, nos nouveaux représentants seront Jacques Zimmer et Caroline Vié, élus à l'unanimité.

7. Questions diverses

- Point rapide sur les sites SIC /SFCC (en cours)

- La Lettre N°35 : Rappel à l'ordre de Gérard Lenne qui demande des volontaires pour des interviews de réalisateurs sur leur rapport à la critique.

- Troisième Prix SFCC à Arras (Danièle Heymann présidente, Philippe Rouyer, Charles Tesson, Charlotte Lipinska, Claire Mesureur)

- 1er Prix SFCC à Biarritz (Jean-Jacques Bernard président, Xavier Leherpeur, Alex Masson, Sophie Avon)

- Point sur les Prix Télévision de la Critique (Fipa) : relations avec la FIPA et point sur les membres du jury TV 2009

- Date et organisation de la Remise des Prix SFCC 2009. Ils auront lieu le 8 février 2010 au Théâtre du Rond Point

- Nouvelles adhésions (Valérie Cadet, Damien Leblanc) et radiations.

La date de la prochaine réunion est fixée au 1er Décembre à 14H

Isabelle Danel



Rémi Bonhomme et Jean-Christophe Berjon

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Assemblée générale du 25 juin 2009

Absent pour cause de déplacement au cœur du cinéma belge, Patrice Carré a demandé à notre Vice-Présidente Danièle Heymann de lire son rapport annuel.

Nouveau conseil et nouveau bureau

Élu dans la foulée du conseil syndical qui suivit notre dernière Assemblée générale, le nouveau bureau se composait de :

- Jean Jacques Bernard, réélu Président
- Danièle Heymann et Pierre Murat : Vice-présidents
- Patrice Carré : Secrétaire général
- Isabelle Danel : Secrétaire générale adjointe
- Jean-Paul Combe : Trésorier

Les autres conseillers sont : Yves Alion, Jean-Christophe Berjon, Christian Bosséno, Michel Ciment, Claire Clouzot, Matthieu Darras, Bernard Hunin, Gérard Lenne et Philippe Rouyer.

Les présidents d'honneur sont Jacques Zimmer et Jean-Claude Romer.

Autres postes

Au vu de son expérience et de son action dans le domaine, Christian Bosséno a été réélu par le conseil administrateur délégué auprès des instances de télévision. Même cas de figure pour Bernard Hunin, reconduit dans sa mission de représentant du SFCC au sein de la Commission de la Carte Verte.

Jean-Christophe Berjon, seul candidat au poste de Délégué général de la Semaine Internationale

de la Critique a été réélu pour un nouveau mandat. Les candidatures aux postes de sélectionneurs étant à déposer avant le 5 septembre.

Ont été également élus les membres des différents jurys du Syndicat de la Critique.

Jury littéraire 2008

Claire Clouzot, Jean-Paul Combe, Claude Gauteur, Danièle Heymann, Jean-Max Méjean, Dominique Rabourdin et Bernard Trémège.

Jury DVD 2008

Yves Alion, Gérard Camy, Anne-Claire Cieutat, Jean-Philippe Guérand, Gérard Lenne, Christian Viviani et Caroline Vié-Toussaint.

Jury du Prix Singulier 2008 (première année) :

Guy Braucourt, Isabelle Danel, Xavier Leherpeur, Alex Masson et Pierre Murat.

Différents chantiers en cours

Début septembre les membres du bureau restreint ont reçu divers postulants, dans le cadre d'une remise à plat du service de presse de la Semaine de la Critique assuré par Dany de Seille. Après auditions de divers candidats il s'est avéré que Dany de Seille restait la personne la plus adéquate pour « vendre » notre Semaine auprès des confrères. Parallèlement a été créée une commission destinée à mettre en place différentes actions pour célébrer dignement et sur la durée les 50 ans de la Semaine Internationale de la Critique. Plusieurs pistes de réflexion sont en cours... il est encore trop tôt pour s'en faire ici l'écho.

Par ailleurs notre Syndicat intervient de plus en plus ponctuellement par ses communiqués, sur des points d'actualité tels que la suppression des RITV de Reims, l'affaire Siné et Charlie

Hebdo, La Pipe de Jacques Tati et autres atteintes qui nous semblent insupportables. Selon notre président, une plus grande réactivité encore serait la bienvenue.

Conscients de la nécessité de relooker notre signalétique nous avons fait appel à notre Agence des Bons faiseurs pour nous concocter un logo (SFCC et SIC) et avec une charte de couleurs destinée à les différencier, opérationnelle avant le début des grandes festivités cannoises.

Enfin nous tentons avec Yves de relancer les « Rendez vous avec... », qui pourraient passer par un changement de lieu. Diverses pistes sont en cours et les tractations pourraient avancer sous peu. Vous en saurez plus prochainement.

Point sur les cartes vertes

Les chiffres transmis par Bernard Hunin sont les suivants. Sur 56 dossiers présentés à des titres divers au nom du syndicat 23 demandes et/ou soutiens ont été acceptés après son intervention.

Rappelons tout de même que le nombre de cartes vertes est en baisse. Il y en avait environs 550 en 2000 contre 400 maintenant. Donc conseil aux détenteurs : utilisez-les !

Prix de la Critique 2008

Notre remise de Prix a eu lieu à notre QG habituel, le Théâtre du Rond Point, le 16 février 2009. Je vous en rappelle les heureux récipiendaires :

Meilleur film français : Les Plages d'Agnès, d'Agnès Varda

Meilleur premier film français : Elle s'appelle Sabine, de Sandrine Bonnaire

Meilleur film étranger : There will be blood, de Paul Thomas Anderson

Prix du meilleur court métrage français : Les miettes de Pierre Pinaud

Repères

Parutions 2009 / 2

bibliographiques

CARTES VERTES :
IL Y EN AVAIT ENVIRONS 550 EN 2000
CONTRE 400 MAINTENANT.
DONC CONSEIL AUX DÉTENTEURS :
UTILISEZ-LES !

Prix du film singulier francophone : Je veux voir de Joana Hadjithomas et Khalil Joreige

Prix télévisions de la critique

Meilleur fiction : Maman est folle de Jean-Pierre Améris
 Meilleur documentaire : Elle s'appelle Sabine de Sandrine Bonnaire

Prix DVD

Meilleur dvd : Cinéastes à tout prix de Frédéric Sojcher, Les Films du Paradoxe
 Meilleur coffret : Michel Deville, Gaumont
 Meilleur dvd patrimoine : Les révoltés de l'an 2000 de Narciso Ibanez Serrador, Wild Side

Prix Littéraires

Meilleur album : Jean-Pierre et Luc Dardenne de Jacqueline Aubenas
 Meilleur livre français sur le cinéma : Amis américains de Bertrand Tavernier
 Meilleur livre étranger : Al Pacino, entretiens avec Lawrence Grobel, traduits par Nicolas Richard

Prix Télévision

Fiction : Maman est folle de JP Améris
 Documentaire : Elle s'appelle Sabine, de Sandrine Bonnaire

Organisée le 16 février au théâtre du Rond Point, la soirée de remise des prix nous a coûté un peu plus cher que l'année précédente. Le coût cocktail dînatoire ainsi que le prix de la salle ont légèrement augmenté. Il nous a semblé difficile de faire la fine bouche pour une soirée qui représente quelque part le seul luxe annuel permis par notre syndicat.

Un point sur les jurys Fipresci

Un point de détail a entraîné un débat interne: le paiement par les participants aux jurys de la Fipresci de la somme forfaitaire de 25 €. Notre

adhérente Anne de Gaspéri s'étant élevée contre cette pratique qu'elle jugeait anti-syndicale. Rappelons que ces 25 € payés au Syndicat sont versés à la Fipresci.

En fin de compte il nous semble que c'est une participation peu élevée pour un séjour de 8 à 10 jours en festival. Rappelons que la plupart du temps transport et hôtel sont pris en charge. La contribution est donc maintenue. Et après tout, personne n'est obligé de candidater.

48e Semaine de la Critique

Jean-Christophe Berjon a constitué un comité de sélection long métrage autour de : Alex Masson, Pierre-Simon Gutman, Matthieu Darras, Léo Soesanto et Sophie Grassin

Côté court métrage, Bernard Payen était accompagné de Francis Gavelle et Joséphine Lebard.

D'ores et déjà on peut parler d'une édition resserrée avec encore moins de films. Une fréquentation publique en légère hausse. Petite déception du côté du marché qui ne s'est pas emballé sur nos films comme lors des éditions précédentes. Pourtant l'ensemble avait une très belle tenue, avec une sélection très homogène qui traduisait la hausse de la qualité des œuvres visionnées cette année par un comité de sélection de plus en plus submergé de travail.

Conclusion

Voilà qui termine ce bref survol de nos activités. Rappelons à tous que « La Lettre » reprend en détails tout ce qui concerne la vie du Syndicat et nos diverses activités. Vous êtes, bien entendu plus que jamais appelés à apporter votre pierre à l'édifice.

Patrice Carré



Danièle Heymann

HISTOIRE

Histoire générale

Qu'est-ce que le cinéma ? d'Éric Dufour, Vrin.

Petit Larousse des films: le guide du cinéma par genres, acteurs, réalisateurs, pays, sous la direction de Jean-Claude Lamy, Larousse.

Faites la paire: Cinéma de Pierre Ellé, Éditions Fleurus. *Quizz cinéma : 1000 questions pour tester vos connaissances* de Philippe Lécuyer, Éditions de la Martinière.

Le Guide du cinéma 2009, Télérama hors série. *L'Annuel du Cinéma 2009*, Tous les films 2008, Les Fiches du Cinéma.

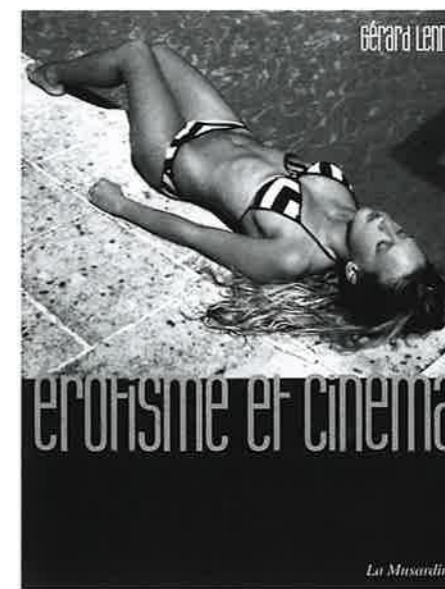
Cinéma nationaux

Africa for the future : sortir un nouveau monde du cinéma de Jean Pierre Bekolo, Dagan, Guannankou éditions, Achères (Yvelines).

Le Classicisme hollywoodien, sous la direction de Jean-Loup Bourget et Jacqueline Nacache, Presses Universitaires de Rennes. *L'Économie du cinéma américain: histoire d'une industrie culturelle et de ses stratégies* de Joël Angros et Kira Katsapanidou, Armand Colin. *De l'île de la Cité à la Cité des Anges* de Lasman Neklag, Seguiser. *La Magia à Hollywood* de Tim Adler, Nouveau Monde éditions. *Nuit américaine sur le Viet Nam: le cinéma US et la « sale guerre »* de Michel Jacquet, Éditions Anovi (Le Chauffour, 57220 Parçay sur Vieulle).

Archives secrètes du cinéma français 1943-1973 de Laurent Garreau, Presses Universitaires de France. *Le Cinéma français et l'homosexualité* de Anne Delahre et Didier Roth Beltoni, Éditions Danger public. *La Nouvelle Vague: portrait d'une jeunesse* d'Antoine de Baecque, Flammarion. *La Nouvelle Vague: une légende en question*, Collectif, Petite Bibliothèque des Cahiers du Cinéma.

Nos adhérents ont publié



Erotisme et cinéma

par Gérard Lenne

Ed. La Musardine - 384 p. - 54,90 €.

On se souvient qu'en 1998, Gérard Lenne avait remanié et complété les deux tomes de sa saga *Le Sexe à l'écran* en un seul volume intitulé *Erotisme et cinéma*. Onze ans, plus tard il offre une nouvelle édition de cette somme. Plutôt que de se borner, comme c'est trop souvent le cas, à rajouter un chapitre pour traiter en vrac de tous les aspects de la décennie, l'auteur a choisi de conserver la composition de son ouvrage et d'injecter à l'intérieur de chaque développement de nouveaux paragraphes. Ce qui autorise de pertinentes mises en perspective (*Irréversible* de Gaspar Noé dans le long chapitre sur le viol), et de mieux percevoir l'évolution d'un thème. Par exemple, la représentation de l'homosexualité et du processus de « coming out » dans le

cinéma grand public, après les succès populaires de *Placard* et du *Secret de Brokeback Mountain*. Gérard Lenne a porté un soin identique à la mise en valeur des films les plus récents dans l'illustration, autre atout majeur du livre. Avec, en plus, le recours à la technique de la capture d'écran qui donne désormais toute latitude dans le choix des photogrammes et autorise à décortiquer en guise de dessert une douzaine de séquences mythiques. Comme dans la précédente édition, un index des films cités permet de se repérer aisément dans cette célébration du désir sous toutes ses formes.

Philippe Rouyer

Nos adhérents ont publié

Les classiques du cinéma bis

par Laurent Aknin
(avec la collaboration de Lucas Balbo)

Ed. Le Nouveau Monde - 550 p. - 27 €.



Laurent Aknin complète ici son *Cinéma bis* (réalisateurs, acteurs, producteurs) par une anthologie de 500 films relevant du genre, classés, par ordre chronologique, de 1955 (*Bride of the monster*) à 2007 (l'hommage aux films « Grindhouse » de Tarantino et Rodriguez). Le calendrier fait bien les choses qui réunissent à un demi-siècle de distance un authentique douanier Rousseau du 7e art à deux virtuoses amoureux du cinéma de drive in. D'entrée l'auteur renie toute intention exhaustive (évidemment impossible) et en précisant qu'il s'agit d'un mélange de « chefs-d'œuvre, de films de série, de films bizarres et de "nanars" ». On y vague donc de classiques reconnus aux films les plus improbables, voire inaccessibles, dont nombre de raretés assorties de quelques énigmes : des auteurs mystère (Ken Ruder ?) ou des paternités encore plus insolubles que celles des listings Clearstream (qui a réalisé *La Nuit des pétrifiées* ?)

Jacques Zimmer

Genres

Le Cinéma expressionniste, de « Caligari » à Tin Tin, sous la direction de Jacques Aumont et Bernard Rapin, Presses Universitaires de Rennes/Cinémathèque française.

Le Cinéma fantastique de Frank Henry, *Les Petits Cahiers/Cahiers du Cinéma*, SCEREN/CNDR.

Le Cinéma flâneur de Giovanni Lista, Paris Expérimental.

Le Cinéma gothique - un genre naissant de Valérie Palacios, Carnot blanc (Rosières en Haye, Meurthe et Moselle).

Les Classiques du cinéma bis de Laurent Aknin (avec la collaboration de Lucas Balbo), Nouveau Monde Éditions.

La Comédie Musicale. Les jeux du désir. De l'âge d'or aux réminiscences, sous la direction de Sylvio Chailay et Gilles Monellic, Presses Universitaires de Rennes.

Policiers et criminels, un genre corrépié sur grand et petit écran, Collectif, L'Harmattan. *Tours en série, le labyrinthique de la chair*, Rouge profond (Perthuis, Vaucluse).

Gaule de l'antiquité imaginaire roman, cinéma, bande dessinée, de Claude Azza, Les Belles Lettres.

Ringuaiata, documents réunis et présentés par Valérie Pozzer, Cinémathèque de Toulouse.

La Nuit morte de Tarzan... de A à Z de Roger Boulay, Éditions L'Écarve (Le Fresnoy, 61110 Verrières).

Le Western II, Les Années 1916-1919 de Didier Ludieu, YSEC (BP 405, 27403 Louviers Cedex).

Zombiers ? de Julien Bélan et Raphaël Coisson, *Les Motions Électriques* (Lyon, Rhône).

Divers

Fredérique Berthet *De Warhol à Wenders - une vie de cinéma*, souvenirs de Pascale Dauman, Ramsay Cinéma, Charles Flehling - *Bar Office*, Don Simpson et la culture hollywoodienne de l'exhibé, Somatine.

Jean Blondel : *Un Belge à Cinecittà*, entretiens avec Geoffrey Caillet, CLD (Tours, Indre et Loire), André Samary : *80 ans de cinéma*, entretiens avec Marie de Matthieu Gamard, Presses franciliennes.

Faire son premier film de Frédéric Pias, Dixité CIPAP (Montreuil, Seine Saint Denis), *L'Amant réalisateur* de Jean Philippe Billanc, Dixité, *Guide Kodak du jeune cinéaste 2009-2010*, Éditions scope.

Le Triptique de Claude Simon ou l'art du montage de Mireille Galle Gruber, Presses Sorbonne Nouvelle.

Le Court métrage documentaire français de 1945 à 1968 : créations et créateurs, sous la direction de Philippe Billard et Dominique Blüher, Presses Universitaires de Rennes, *Le Documentaire et ses faux semblants* de François Nincy, Klincksieck.

Filmer l'acte de création, Collectif, Presses Universitaires de Rennes, *Filmer la création cinématographique. Le Film art poétique* de Yumiek Mouren, L'Harmattan, *Filmer le VIIIe siècle*, sous la direction de Martial Poisson et Laurence Schifano, Desjonquères.

Cinéma et philosophie de Juliette Cerf, *Les Petits Cahiers/Cahiers du Cinéma*/SCEREN/CNDR, *Philosophie d'un art moderne, le cinéma* de Dominique Chéreau, L'Harmattan.

Modes et itinéraires du cinéma de Suzanne Lalandrè Guigues, De l'incidence éditeur (Le Havre, Seine-Maritime), *Prospéra sur la flûnerie*, sous la direction de Suzanne Lalandrè Guigues, L'Harmattan.

Fictions d'images : essai sur l'attributions de propriétés fictives aux images de films d'Emmanuel Siety, Presses Universitaires de Rennes, *Matières d'images : études* de Jacques Aumont, La Différence, *Lire les images* de Laurent Jullier et Michel Marie, Larousse.

Le Générique de film : de la lettre à la figure de Laurence Monnerau, Presses Universitaires de Rennes, *Le Générique de cinéma : histoire et fonction d'un fragment hybride* d'Alexandre Tylicki, Presses Universitaires du Mirail Toulouse (Toulouse, Haute Garonne).

Cinéma de France 1894-1918. Une histoire au image de Jean Jacques Meusy, en collaboration avec Georges Laisel et André Milos, Arcadia, *Madeleine, César, Rex et les autres les et films à Marseille 1944-1994* de Jean Yves Galanet, A. Sullon (Saint Cyr sur Loire, Indre et Loire), *Paris sincère* de Gilles Benouard, Parigramme, *Les Cinémas de Madoisavir 1917-2007* de Karine Blanchon, L'Harmattan.

De héros au superhéros : mutations cinématographiques, sous la direction de Claude Paresi, Théorème, Presses Sorbonne Nouvelle.

Cinéma contemporain du film à l'installation de Luc Vachez, Aléas (Lyon, Rhône).

Le Dispositif cinématographique, un processus pour dépasser l'anthropologie de Moudoul Boukhal, Terastère.

Petit dictionnaire hors champ de l'art brut au cinéma, Collectif, Éditions de l'Autre (Nièvre, Alpes Maritimes).

Le « local » dans l'histoire du cinéma, coordonné par François Amy de la Bèstique, Presses Universitaires de la Méditerranée.

Politique du film : textes des journalistes russes sur le cinéma, L'Age d'Homme (Lausanne, Suisse), *Le Corps au cinéma : hypnosés, émotions, animalités* de Raymond Bellour, P.O.

Qu'est ce que le virtuel au cinéma ? de Thibaut Garcia, L'Harmattan.

Cinéma et auteur/film and Colour, sous la direction de Raphaëlle Costa de Beauregard, Michel Houdiard éditeur.

L'Économie du cinéma en 10 fiches de Laurent Creton, Armand Colin.

Sociologie d'une institution cinématographique : la SNF et la quinzaine des Réalisateurs de Olivier Thévenin, L'Harmattan.

Michal Reihus : *Philosopher pour l'avenir du cinéma d'auteur*, entretiens avec Frédéric Sojcher, Archimbaud/Klincksieck.

REVUES

A la recherche du Point G. L'identité de Gauche au cinéma, *Tausenlaugen* # 52, *Av Cinéma*, *Vu Mag n° 1*, *Cinéma et histoire*, *Annales 6* (2008), *Cinéma et monde musulman : cultures et interdits, n° spécial EurOrient*, L'Harmattan, *Désertisme*, *Vertigo* no 35, *Le Film d'art et les films d'art en Europe (1908-1911), 1895 n° 36*, *Les Genres ont cent ans... vice leur modernité ?*, UAR du Cinéma n° 61-62, *Mémoire de cinéma espagnol (1975-2007)*, *CinémaAction* n° 110, *Postif à la plage*, numéros hors série, *Regard sur les cinémas chinois : Jia Zhangke, Lou Ye, Zhang Yimou, Ang Lee...*, Monde chinois 17, Choiseul Éditions.

CINEASTES

Écrits

Alain Fleischer : *L'Empreinte et le tremblement*, suivi de *Faire le noir*, Écrits sur le cinéma 2, Galande Éditions, Luc Moullet : *Pages choisies (de Griffith à Ellroy)*, Éditions Capricci (Nantes, Loire Atlantique), Lucien Penlidé : *Bre à bras*, Du cancheur réel au réalisateur magique, L'Entre-temps (Montpellier, Hérault), Jean Rouch : *Cinéma et anthropologie*, textes réunis par Jean Paul Colley, Cahiers du Cinéma/DNA.

Mémoires

Jacques Lanzmann : *Le Lièvre de Palagonie*, Gallimard, Jonas Mekas : *À Pétrarque*, Dis voir, Christophe de Pradilly : *Camera au poing*, Artlud.

Entretiens

Paul Corchia, avec Pascal Tessand, *L'Échappée* (Montreuil, Seine Saint Denis), *Robert Guilli-zeau*, avec Agnès Olive, Éditions La Belle Idée (Marseille, Bouches du Rhône), *Luc Moullet*, avec Emmanuel Burdeau et Jean Natbani (« Notre Alpin quotidien »), Éditions Capricci (Nantes, Loire Atlantique)/L'Age d'Or (Avignon, Vaucluse).

Alexandre Jodorowsky, avec Gilles Farjat (« La Tricherie secrète »), Deryv Poche ; avec Jean Pierre Coillard (« De la rage au grand écran »), K uite Éditions, Kuzan/Losey avec Michel Gimut, Stock.

Patrice Chéreau (« J'y arriverai un jour »), ouvrage réalisé par Georges Rann et Clément Hervien Léger, Actes Sud.

Études

Woody Allen de Glenn Hopp, Tuschet (Cologne, Allemagne), *Pedro Almodovar* de Jean Claude Seguin, Éditions Olyrius, *Jez Avery* de Pierre Floquet, L'Harmattan, *Ralph Bakshi* de Jou M. Gleson et Chris Mc Dannel, Éditions du Seuil, *Balaban Borowczyk* de Pascal Vimenet, Éditions de l'Œil (Montreuil-sous-Bois, Seine Saint Denis), *Clint Eastwood* de Patrick Mc Gulligan, Nouveau Monde Éditions, *Federico Fellini* de Jean Paul Mangano, P.O.L. David Fincher de Dominique Legrand, Le Cerf/Corlet, *Lucio Fulci*, Collectif, Bazaar and Co, *Dennis Hopper* de Christophe Coenier, L'Harmattan, *Humphrey Jennings* de Elena V.K. Sombani, L'Harmattan, *Julio Médem*, sous la direction de María Soledad Rodríguez, Presses Sorbonne Nouvelle, *Hayao Miyazaki* de Vincent Paul Tocco et Gerardo Boffert, Éditions Almathia (Nantes, Loire Atlantique), *Oto Preminger* de Patrick Saffar, Grenese, *Glauber Rocha* de Ismaël Xavier, L'Harmattan, *Jan Svankmajer* de Charles Jodoin Kerton, Les 400 coups (Saint Laurent, Québec, Canada), *Gao Fan Sant* de Stéphanie Bouquet et Jean-Marc Lalanne, Cahiers du Cinéma, *Luçhino Visconti* de Laurence Schifano, Folio n° 4891, Gallimard.

Les Carax d'Alban Pichon, *Le Bord de Peau* (Larresue, Grande) *Emile Cailé*, Collectif, Éditions de l'Œil (Montreuil, Seine Saint Denis)/Musée Château d'Amney, (Sarvèze), *Georges Franju* par Kabe Lucr, L'Harmattan (Paris)/Presses de l'Université Laval (Sainte Joy, Québec, Canada), *Sacha Guitry* par Bernard Lesout, Xenia (Vevey, Suisse), *Jean Painlevé* de Roxane Hauery, Presses Universitaires de Rennes, *Éric Rohmer*, Collectif, Lettres Modernes/Milard, *André Sauvage* d'Isabelle Marinoue, L'Harmattan, *Bertrand Tavernier* de Jean Dominique Nutter, Grenese, *Agnès Varda*, Collectif, Presses Universitaires de Rennes.

Exis moi les hauts faits et les crimes, Correspondance 1962-1992 de André Pieyre de Mandiargues et Nelly Kaplan, Tallandier.

Nos adhérents ont publié

L'Autre Cinéma belge

Ed. Flandrimage - 156 p. - 19, 95 €.

La parution de *L'autre Cinéma belge* d'Alex Masson permet de poser un constat clair, notamment visibles lors deux dernières éditions cannoises : la poussée forte du cinéma flamand, souvent un peu trop éclipsé par son camarade/rival évident, le cinéma wallon. Loin des débats politiques sensibles qui déchirent actuellement la Belgique, Masson donne la parole à cette génération émergente de cinéastes, dont certains n'ont encore réalisé que des courts métrages. Enthousiastes, ces derniers se prêtent tous au jeu, et se livrent dans des interviews touffues, souvent passionnantes. Le résultat est le portrait groupé de jeunes cinéastes parfois fort différents, mais unis par une démarche commune ainsi que la volonté de trouver un équilibre entre expérimentations et réalités commerciales du septième art.

Pierre Simon Gutman

Fellinicittà

Ouvrage collectif
sous la direction de
Jean-Max Méjan

Ed. de la Transparence - 256 p. - 32 €.

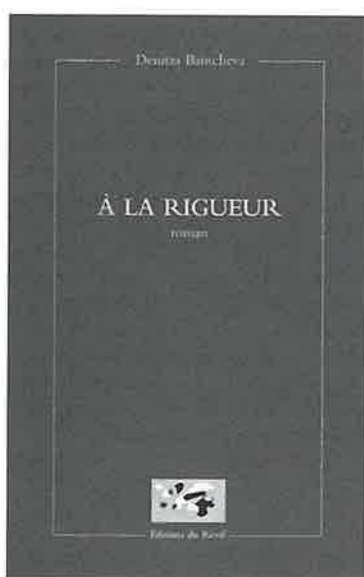
Ouvrage collectif sous la direction de Méjean, *Fellinicittà* est un bel objet, qui vient compléter une année définitivement placée sous le signe du maestro. Le livre rassemble plusieurs textes, accompagnés de dessins et photographies, qui apportent leur vision personnelle du cinéma de Fellini tout en tentant de redéfinir une dimension complexe voire philosophique de l'œuvre, parfois un peu oubliée derrière l'imagerie marquante du cinéaste. Les textes finissent par former une sorte de promenade au milieu des thèmes et obsessions de l'artiste. Il y apparaît comme le prophète plutôt pessimiste d'une modernité italienne inquiétante, dévorée par les antennes de télévision et la superficialité glamour. Un constat qui, au vu de l'évolution effective de l'Italie, ne semble en rien exagéré.

PSG

Nos adhérents ont publié

À la rigueur par Denitza Bantcheva

Ed. du Revif - 374 p. - 20 €.



Outre des livres de cinéma (Jean-Pierre Melville, René Clément), notre consœur Denitza Bantcheva a publié des récits, des nouvelles, des poèmes, et aussi des romans (*La Traversée des Alpes*, déjà au Revif). *A la rigueur* se situe pendant l'été 2000, au bord de la Méditerranée. Dans un cadre idyllique, une scénariste à succès compte passer ses vacances résoudre les problèmes qui l'ont conduite à la dépression. Mais elle est obligée d'accueillir son demi-frère, un ado inconnu dont la présence risque de perturber ses projets. Les amis reçus au cours de cet été-là – artistes, gens de cinéma et de télévision – vont cependant l'aider indirectement à faire le bilan de sa vie et du passé de sa famille, comme des caprices de l'existence, qui s'arrange toujours pour déjouer nos prévisions...

À travers ses personnages, l'auteur dépasse l'analyse psychologique pour méditer sur les horreurs de l'histoire du XXe siècle et sur leurs conséquences encore sensibles jusque dans le déclin de la culture, qui obsède la narratrice.

G.L.

Ma Vie en cascades de Rémy Julienne, Editions n°1.

101 réalisateurs, sous la direction de Steven Jay Schneider, Omnibus.

Jean Pierré: *Méville*, Eclipses n° 44.

Marcus Bellocchio/Carpelo: *Beau*, *Théâtres au Cinéma* n° 20, Magic Cinéma (Bobigny, Seine Saint-Denis), Amos Gilià, *Cinéma/Action* n° 131, *Sandrine Ouzmane*, Agriculture 78, L'Harmattan.

JACQUES TATI

Jacques Tati de Marc Doudey (avec la collaboration de Sophie Talsocheff), Ramsay Cinéma ; sous la direction de Macha Makeieff et Stéphane Gaudel, *Naïve/Cinémathèque française*, Jean Bouaud : *Souvenir de « Mon oncle »*, Naïve, Jacques Tati, *Télérama* hors série, *Dada* n° 147 (mai 2009), *Les Vacances de M. Hulot* de Jacques Tati par Jacques Kermabon, Yellow Now.

FILMS

Forces occultes de Paul Riche (Jean Marty) par Jean Louis Cox, Editions Vega, *Événements* de Clarence Brown à Tod Browning par Boris Henry, *Bouge profond* (Perthuis, Vaucluse), *L'Assommoir* de Louis Malle (et Patrick Modiano), *Foto* Plus Classiques, Gallimard, *Le Miroir* d'André Tarkovski par Jean-Christophe Ferrari, Yellow Now Côté Film # 14 (Créteil, Belgique), *Le Rebelle* de King Vidor par Luc Mouillet, Yellow Now Côté Film # 15.

SCÉNARIOS

L'Avant Scène Cinéma: *La Cérémonie* de Claude Chabrol (n° 573, octobre 2008), *Halloween* de John Carpenter (no 574, septembre 2008), *Mélie* de Pier Paolo Pasolini (n° 576, 2009).

Paul Auster: La Vie intérieure de Martin Frost, Actes Sud (Arles, Bouches du Rhône)/ Lemée (Montréal, Canada), Ari Folman et David Polonsky: *Valse avec Bachin*, Arte éditions/Castelman, Genèses d'Amos Gilià, Gallimard, Jean Claude Rousseau : *La Vallée claire*, Editions Caprice!, Alberto Serra: *Honor de Cavallera*, Editions Caprice!.

La Forteresse, scénario d'Alain Robbe-Grillet pour Michelangelo Antonioni, Editions de Minuit, *Glass House* : un projet de film au film coprojet de SM Eisenstein, Presses du Réel (Dijon, Côte d'Or), *Nichel Stubb*, scénario pour le cinéma de Bernard Marie Collès, Editions de Minuit.

Le Coq d'or et autres textes pour le cinéma de Juan Buño, Gallimard.

Enlène - « Gigi » et l'Amérique de Nicole Dubus Vaillant, Editions Vaillant (Nice, Alpes Maritimes), Jane Eyre, l'itinéraire d'une femme: du roman à l'écran de Claire Bazin et Dominique Siplère, M/E/CNED.

Conversations avec Jean-Loup [Dabadie] de Veronique Dabadie, Le Cherche Midi.

200 répliques cultes du cinéma de Vincent Mirabel, First.

Tu n'as rien vu à Hiroshima, photographies d'Emmanuelle Riva, Gallimard.

Bernard Baudouin : *Comment écrire son premier scénario*, Ambo (Genève, Suisse), Franck Huro : *Ecrire un scénario pour le cinéma*, Eyrolles, Robert Mc Kee : *Story: contenu, structure, genre: les principes de l'écriture d'un scénario*, Dixit, Jean Marie Roth : *L'écriture de scénario*, Chiron (Magny les-Hameaux, Seine et Marne).

Terminator 4. Renaissance: le guide officiel du film par Tara Bennett, Music and Entertainment Books (Champs sur Marne, Seine et Marne).

ACTEURS

Autobiographies

Noëlle Adam Reggiani : *Dans les yeux de Serge*, L'Archipel, Valérie Mairesse : *Quand je serai grande, je serai actrice américaine*, Michel Lafon.

Stanislas Merbar : *Petit poison*, Fayard, Dominique Zardi : *Le Comédien Étiche du cinéma français*, Alphas/Jean Paul Bertrand.

Stéphane Audran : *Une autre façon de vivre*, Le Cherche Midi, Claudia Cardinale : *Ma Tunisie*, Timée Editions (Boulogne Billancourt, Hauts de Seine).

Entretiens

L'Espoir est féminin : Balda Herzl rencontre Sandrine Bonnaire, Editions de l'Oeil, *Je n'ai jamais quitté l'école, entretiens* de Daniel Mesguich avec Rodolphe Fouano, Albin Michel, *Philippe Caubère, entretiens avec Agnès Olive*, La Belle Bleue.

Études

[Suzanne Grandjeu] *Un amour sans paroles* de Didier Blonde, Gallimard.

Jean Paul Belmondo par Gilles Durieux, Le Cherche Midi ; par Bertrand Tessier, Flammarion, *Bernard Blier* par Philippe Duraut, Favre (Lausanne, Suisse) ; par Jean-Philippe Guérard, Robert Laffont, *Louis de Funès* par

Bertrand Dicale, Grasset, *Fernandel* par Frédéric Valmont, Editions Didier Carpentier, *Louis Jouvet* par Paul Louis Mignon, Editions de l'Amandier, *Mouloudji* par Gilles Schlessler, L'Archipel, *Géyard Philippe*, Maison Jean Vilar (Avignon, Vaucluse), *Paquet/Serrault* par Jean Jacques Jelot-Blanc, Alphas/Jean Paul Bertrand.

La Bande à Gabin : *Blier*, Audiaré et les autres de Philippe Duraut, Sonatine, *Jean Gabin* de Christian Durau, Editions Didier Carpentier, *Gabin le marin* de René Bail, Marines (Rennes, Ile et Vilaine).

Iva Gaidner par Bertrand Meyer Stables, Pygmalion, *Angelina Jolie* par Rhona Mercer, Music and Entertainment Books, *Audrey Hepburn* par Corinne Pouillot, Timée Editions ; par Michel Gientat et Christian Viviani, Editions Scope, [Jean Seberg] *Un voyage en Italie* de Philippe Legouis, Editions Pascal.

Harvey Keitel par Simon Latsney, L'Harmattan, *Steve Mc Queen* par Henri Suzeau, Verlhac, Editions, *Al Pacino* par Christophe Damour, Editions Scope.

Alain Delon/Romy Schneider de Philippe Barbier et Christian Durau, Editions Didier Carpentier, *Liz Taylor/Richard Burton* de Jacqueline Mounsigny et Edward Meeks, Alphas/Jean Paul Bertrand, *Les Amours d'Hollywood* de Pierre Lamel, Editions du Rocher.

Michael Chekhov/Michael Chekhov : *De Moscou à Hollywood, du théâtre au cinéma*, sous la direction de Marie Christine Autant Mathieu, L'Entretemps, Montpellier.

Divas Italia, Page d'or du cinéma italien, Editions Xavier Barral, *Les Stars et le star system* de Ginette Vincendeau, L'Harmattan.

Errol Flynn : *L'Épreuve de vérité*, Le Serpent à plumes.

CANNES

Profession festivalière de Michèle Lurie, J.P. Rocher, *Tribulations festivalières: les festivals de cinéma et audiovisuel en France* de Christel Tallibert, L'Harmattan, *La Solitude du vainqueur* de Paulo Coelho, Flammarion, *La Vie passera comme un rêve* de Gilles Jacob, Robert Laffont.

CRITIQUE

Jim Hoberman : *The Magic Hour: Une fin de siècle au cinéma*, Editions Caprice/L'Age d'Or, Claude-Marie Trémois : *Woody, Aki, Otar et les autres* : 1998-2008, dix ans de critique dans la revue « Esprit », Aléas (Lyon, Rhône), *Denis Maréchal*, « Pleins feux sur un homme

de l'ombre », Collectif, Editions Le Cri/CIEL/ Université libre de Bruxelles, *Que fait la critique ?* de Frédérique Toudouze Surlapierre, Klincksieck.

Olivier Barrot : *Je ne suis pas là !!*, La Table Ronde, Bernard Chardère (destinataire) : *Salut bien les espagnols*, Irène Giraud, André Ottavi, Louis Piollet, Guy Jacob, Madeleine Vives (expéditeurs), Aléas, Bernard Chardère : *Faut pacifier ? Carnet de guerre*, Aléas, Alain Rémond : *Celui qui n'est pas venu*, Stock.

Au plaisir des autres de José Artur, Michel Lafon, *Les Insomnies* d'Éric Neuhoff, Fayard, *Le Livre des ruelles* d'Élisabeth Quin, Editions du Regard.

La Miniature persane de Youssouf Ishagpour, Verdier.

Vocabulaire de Petr Kral, Flammarion.

ROMANS

Emmanuel Carrère : *D'autres vies que la mienne*, P.O.L., Bernard Collin : *La Fuite*, Editions des Cygnes, Alain Fleischer : *Moi, Sandor E. Fayard*, Bernard Grandjean : *Le Rêve et fleur*, Mémolié, Philippe Lohito : *Les Dieux*, Gallimard, Patrice Leconte : *Les Femmes aux cheveux courts*, Albin Michel, Nadine Trémignani : *Les Silencieuses*, Fayard, Jean Vautrin : *Maîtresse Kristal et autres bris de guerre*, Fayard.

A la rigueur de Denitza Bantcheva, Editions du Revif, *Le Fantôme* de Patrice Gauthier, Gallimard.

Santiago H. Amigorena : 1978, P.O.L., Alan Bennett : *La Reine des lectrices*.

François Begaudeau : *Vers la douceur*, Verticales.

Benjamin Berton : *Alain Delon est une star au Japon*, Hachette Littérature, Georges Filip : *Le film va faire un malheur*, Le Castor astral, François Rivière : *L'Œil à rêver*, Robert Laffont.

DIVERS

Jean-Claude Carrière : *Dictionnaire amoureux du Mexique*, Plon.

Claude Gautéur

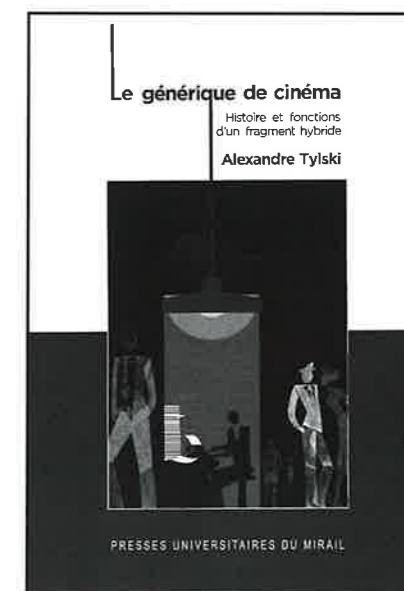
Nos adhérents ont publié

Le générique de cinéma,

Histoire et fonctions d'un fragment hybride

Par Alexandre Tylski

Presses universitaires du Mirail, 126 p., 15 €.



Directeur de la revue *Cadrage*, enseignant, chercheur et animateur, notre ami toulousain Alexandre Tylski se penche ici sur le générique. Excellente idée, car si nul ne songe à nier l'importance de cet élément déterminant dans la vision d'un film – quoique quelques cinéastes aient parfois tendance à l'oublier – il n'est pas fréquent qu'on en propose une analyse méthodique. Cette étude extrêmement fouillée se divise en deux parties : l'indispensable historique reconstituant l'évolution très signifiante du générique de cinéma, puis une suite de réflexions pertinentes qui en résumant les principaux « enjeux » – le tout assorti d'une bibliographie impressionnante.

G. L.



NOUS SOMMES TOUS DES PIRATES !



Hadopi 1, Hadopi 2, Hadopi quoi encore ? Une loi a donc été votée, de la même manière que la précédente avait été rejetée. On nous parle de démocratie. Est-ce la démocratie, que de proposer et de faire adopter une loi dont on sait d'avance qu'elle va être inapplicable ? Et pourquoi le fait-on, si ce n'est pour obtenir des médias (qui marchent comme un seul homme) un de ces « effets d'annonce » qui se substituent peu à peu à une politique responsable ? Il convient aujourd'hui – en attendant Hadopi 3 ou 4 – de poser clairement les termes d'une réflexion qui n'élude ni le droit des auteurs à une juste rémunération de leurs œuvres, ni la formidable bouffée d'air frais qu'une innovation technologique (Internet) a projeté soudain, comme par inadvertance, dans une société verrouillée de règlements et de législations d'un autre âge.

Flash-back. Qu'on m'excuse de témoigner à la première personne – c'est celle que je connais le mieux. Nous sommes en 1962, dans une province française... On cultive alors le sens de l'économie: adolescent, je n'ai pas de quoi acheter tous les disques qui sortent, à peine un 45 tours de temps en temps, souvent un de ces simples (2 titres) destinés aux juke-box. J'hérite alors d'une merveille : un gros magnétophone 4 pistes. Je me mets à enregistrer frénétiquement sur un transistor pourri. S.L.C. Salut les copains, ou bien des émissions sur la chanson française, des titres peu connus, des chanteurs qui ne passent pas aux heures de grande écoute... Sans le magnétophone, je n'aurais pas connu tout ça, qui a formé ma culture... et m'a incité plus tard à acheter des disques de ces chanteurs-là.

Si on m'avait dit à l'époque que je commettais un délit passible aujourd'hui de « 500.000 € d'amende et 3 ans de prison ferme », j'aurais été très surpris. C'est d'ailleurs en allant voir un disquaire de ma petite ville que j'ai appris qu'il existait une réglementation. Dans ma grande naïveté, je lui propose un marché : lui emprunter plein de disques en lui payant une quote-part. Le marchand m'explique qu'il paie des droits même pour diffuser de la musique dans son magasin...

Je me console grâce aux prêts de disques par des copains plus fortunés : Brassens, Brel, etc. Mais le « pirate » que j'étais donc a plus tard acheté tous leurs disques, plutôt deux fois qu'une (d'abord en vinyle, et ensuite en CD).

Peut-on comparer l'audiovisuel et l'écrit ? Il est courant de se prêter des livres entre amis. Mais on ne peut les copier, car les frais de photocopie seraient supérieurs au prix de vente public de l'ouvrage, et ce ne serait jamais le « même » livre. Le prix d'un livre suppose qu'il peut être lu plusieurs fois, par plusieurs lecteurs. Le cinéma, c'est différent : 1 billet = 1 place pour 1 film. Celui qui entre sans payer pourrait être traîné devant les tribunaux, mais risque-t-il la prison ferme ? Non, bien sûr, d'autant plus que joue le phénomène (très français) de la resquille. Chez nous, on pardonne tout aux resquilleurs. Quand on voit J.P.Léaud s'introduire par la sortie dans la salle de cinéma des 400 coups, on le trouve malin et sympa.

On a ensuite inventé le magnéscope. J'attendais ça depuis si longtemps (on a commencé à en parler en 69/70) que je me suis précipité, bien avant le vhs.

Personne n'a entrepris alors de réprimer les collectionneurs que nous étions. On a commercialisé la vidéo et les cassettes vhs à coups de campagnes publicitaires qui insistaient sur le fait que chacun pouvait se constituer sa collection de films. Les multinationales n'ont pas bronché, trop contentes de vendre leurs appareils et leurs cassettes vierges.

Aujourd'hui, 20 ans plus tard, elles s'affolent. Bien sûr, car leurs profits ont commencé à s'effriter. Pourquoi ? parce que l'informatique s'est développée, le numérique rendant la copie beaucoup plus facile, beaucoup plus rapide et beaucoup plus parfaite. On crée désormais des fac simile en se riant.

Or cette situation a été créée, ou du moins encouragée par les marchands eux-mêmes. Qu'ils appellent Sony ou Philips, les firmes qui commercialisent les films et les disques et les compagnies qui vendent les ordinateurs, les graveurs et les (très chers) accès à Internet appartiennent aux mêmes et tentaculaires multinationales. En demandant aujourd'hui une répression accrue contre ce qu'ils appellent le « piratage », elles s'en prennent à leur propres clients et jouent un double jeu. Bref, elles trouvent là un excellent moyen de faire payer la même chose deux fois (voire trois) au consommateur naïf.

Elles tentent d'abord de le faire en mettant en place des systèmes anticopies. La plus connue est la « macrovision » sur les vhs et les dvd, d'autres dispositifs sur les cd-audio, plus ou moins efficaces et plus ou moins justifiés. Mais on pouvait choisir d'acheter ou non de tels produits ainsi équipés. Un système analogue se met en place sur les chaînes TV du câble, pour l'instant. Numéricâble, ex-Noos, l'a déjà expérimenté, à doses sporadiques, sans grande levée de boucliers. Il serait facile de démontrer qu'une telle pratique est illégale puisque, encore une fois, la vente des graveurs et des dvd vierges, de même que les abonnements (pas don-

nés) aux bouquets du câble, repose sur la possibilité de collectionner les films et autres œuvres audiovisuelles en les enregistrant. L'idée que ces supports servirait essentiellement à la conservation de souvenirs de famille ou de vacances est bien entendu de la plus grande hypocrisie.

Mais l'efficacité de ces systèmes anticopies ne vaut que pour le consommateur lambda, les petits malins sachant les contourner. Et surtout, le consommateur lambda s'est aperçu, lui, que le téléchargement se faisait avec une facilité enfantine. C'est donc celui-ci qui est la cible principale des marchands, et qui explique leur mobilisation soudaine il y a deux ans, lorsque le gouvernement Fillon confia à Denis Olivennes une « mission » dont le rapport a abouti à la rédaction de la fameuse loi Hadopi.

Rappelons les faits : Olivennes, aujourd'hui directeur d'un *Nouvel Observateur* qui n'est plus ce qu'il était, était alors PDG d'une FNAC qui, elle non plus, n'était plus ce qu'elle avait été. Admirons, à cet égard, l'impartialité d'un gouvernement qui, avant de prendre une décision capitale en la matière, se fait conseiller par le patron d'une grosse entreprise de vente. Un peu comme si, en matière d'opportunité de ventes d'armes, on demandait un rapport à Dassault ou Lagardère.

La loi Hadopi organise une véritable justice parallèle et arbitraire, où on demande/impose aux FAI (fournisseurs d'accès à Internet) de jouer un rôle de délation qu'ils vont s'empresse d'accepter.

Aujourd'hui prêts à jouer les collabos de la chasse aux « pirates », les mêmes FAI ont commencé par fonder leur publicité et leurs arguments de vente sur la vitesse remarquable de leur connexion Internet. Pour faire quoi ? Il n'est pas besoin d'une vitesse phénoménale pour envoyer ou recevoir des mails. Les FAI faisaient donc miroiter la possibilité de télécharger de plus en plus et de plus en plus vite.

C'est très simple, le fonctionnement du capitalisme dans toute sa splendeur. Prenez un grand groupe qui vend autant de software que de hardware (en gros des disques, des films, et les lecteurs pour

les voir, les écouter et... les reproduire !). Progrès technique, les lecteurs et les graveurs sont de plus en plus performants. Premier temps : « Achetez nos merveilleux appareils ! Vous pourrez tout faire, c'est trop génial... ». Deuxième temps : « Ciel ! Nos ventes de disques, de films, etc. baissent dangereusement. » Troisième temps : « Obtenons des pouvoirs publics une loi qui interdise à nos clients de se servir des appareils que nous leur avons vendus ». En codicille : « Vous comprenez, il faut bien faire vivre ces pauvres auteurs ! »

Parlons-en, des auteurs et de leurs droits... Je suis auteur, et je ne suis pas le seul au Syndicat. Critiques de cinéma, journalistes, écrivains, auteurs de livre, nous le sommes tout autant, même si les sommes en jeu n'ont rien à voir, que le plus médiatique des « artistes ».

Nous défendons donc ce principe intangible, même si nous avons bien des raisons de douter de la pureté des intentions des commerçants. L'union sacrée des marchands aurait-elle pour principale motivation de défendre les revenus des auteurs qu'ils réduisent (la plupart du temps) à la portion congrue ? Sourions amèrement. La première chose que pourraient faire ces spécialistes de l'exploitation serait de réduire (même légèrement !) leurs marges bénéficiaires pour augmenter les droits des artistes et créateurs.

Mais le capitalisme n'a pas d'état d'âme. Après avoir incité les consommateurs à investir dans des appareils (lecteurs et graveurs de DVD, ordinateurs...), et même encouragé la piraterie en vendant des machines qui en simplifient le trafic (j'ai même vu des pubs pour des machines à presser des cd et des dvd à la chaîne !), il veut mettre en place un système de filtrage d'Internet qui cessera dès lors d'être cet espace inédit de liberté qu'il est pour le pire parfois, mais souvent pour le meilleur.

Ce qui se passe, c'est le doigt dans l'engrenage d'une surveillance qui, aujourd'hui, n'existe que dans les pays totalitaires.

Je pense qu'il faut d'abord réaffirmer notre attachement au respect des droits d'auteur, mais en faisant la distinction, contre vents et marées, entre pirates (qui tirent profit de leurs trafics) et

l'internaute lambda, simple amateur. Or, le droit est aveugle, il ignore les intentions, il ne juge que des faits. A ses yeux, le petit resquilleur n'est guère différent du gangster aguerri.

Comment ne pas percevoir comme une provocation la mention qui apparaît en ouverture de chaque DVD commercial, menaçant des peines exorbitantes le moindre contrevenant. C'est ainsi : en France, on peut truquer les élections et trafiquer le suffrage universel pendant plusieurs décennies, on s'en tire avec un peu de prison avec sursis et une vague inéligibilité. Par contre, si on se laisse aller à copier un film, ça peut aller jusqu'à trois ans de prison ferme et 300.000 € d'amende !

Quelques artistes aussi estimables que Maxime Le Forestier, Pierre Arditi, Juliette Gréco et autres, font une erreur d'appréciation et de stratégie en ralliant une loi conçue et élaborée à partir des seuls avis des commerçants. Ils se trompent d'ennemi. L'alliance des créateurs et des financiers, avec l'appui du pouvoir politique, contre le consommateur de base, n'a aucun avenir. Proposons plutôt à ces créateurs de s'allier aux usagers, aux consommateurs de leurs œuvres.

Allons-nous pleurer sur ces éditeurs qui prétendent aujourd'hui, sans excessive pudeur, être les garants de la création artistique ? Rappelons-leur plutôt que ce progrès technique, qui leur est aujourd'hui défavorable, ils en ont profité éhontément par le passé. Lorsqu'ils sont passés du disque vinyle au CD-audio, n'ont-ils pas contraint les consommateurs à renouveler au prix fort toute leur discothèque, engrangeant des bénéfices records ? Même chose, plus tard, quand ont est passé de la cassette vhs au DVD !

Le temps est peut-être venu de reconsidérer la notion de droits d'auteur dans ses applications, en particulier les délais de leur extinction. 50 ans minimum après la mort de l'auteur (70 ans selon l'usage commun de l'Union européenne), n'est-ce pas excessif ? Ce sont des délais qui correspondent à un contexte de civilisation qui date du XIXe siècle. On en a marre des veuves abusives.

Une loi a été votée à l'aveugle par des parlementaires dont seule une infime minorité est actuellement informée des arcanes de l'informatique, pour

ne pas dire de l'usage basique d'un ordinateur.

La situation est claire : les vrais pirates, se riant de cette loi, trouveront (ont déjà trouvé !) la parade, et continueront leurs activités illicites et lucratives. Qui sera touché ? Le pékin maladroit, l'ado imprudent, le contrevenant naïf. Il sont des millions... La loi est donc inapplicable. Ceux qui l'ont mise en œuvre le savent pertinemment, ils comptent sur son pouvoir dissuasif. Il s'agit donc de ce qu'on pourrait appeler une « loi d'intimidation ». Est-ce bien démocratique ? Je vous laisse le soin de répondre à cette question.

Je ne vais pas me lancer, inversement, dans un diptychisme inconditionnel d'Internet. Constatons simplement que cette invention représente une chance - inédite dans l'histoire de l'humanité - de communication et de liberté d'expression, qui a pris de vitesse toutes les censures et toutes les répressions. A l'exception, dira-t-on, des régimes totalitaires qui tentent désespérément de colmater les fuites : voyez la Chine, l'Iran ou les pays arabes. Faut-il que la mesquinerie de quelques-uns nous rapproche en fin de compte de ces mauvais exemples ? Surtout à la faveur d'une loi qui considère tous les usagers comme des suspects permanents et encourage l'instauration d'un système sophistiqué de dénonciation.

Quel conseil donner, en esquisse de conclusion, aux membres de cette union sacrée des intérêts menacés - gouvernement, législateur, groupes multinationaux de l'audiovisuel, auteurs inquiets - si ce n'est de tirer la leçon de leur propre incomptence à prévoir et à maîtriser la gigantesque mutation à laquelle nous assistons ? De renoncer d'abord à toute forme de répression de la piraterie et de la copie privée, parce que celle-ci sera forcément inadéquate et inefficace. Ensuite, de rechercher les véritables moyens de poursuivre une activité artistique stimulante dans un monde où les progrès fulgurants de la technologie, à l'instar de la langue d'Esope, peuvent aussi bien l'étouffer que l'exalter.

Gérard Lenne

Disparitions

Jean-André Fieschi

(5 mai 1942-1er juillet 2009)

Natif de Corse, ce Parisien d'adoption est un cinéphile précoce qui fréquente assidûment la Cinémathèque de la rue d'Ulm avec ses condisciples et amis, Pierre Zucca et Jean Eustache.

Très vite repéré par Jean Douchet, il intègre, à moins de vingt ans, l'équipe des Cahiers du Cinéma. Il publiera dans la prestigieuse revue à couverture jaune des articles et des entretiens avec les maîtres du passé (Sternberg, Pagnol, Rossellini...) et ceux en devenir (Straub, Pasolini...) Il y restera jusqu'en 1968, tout en devenant chroniqueur cinéma au Nouvel Observateur.

Par ailleurs, il se tourne vers la réalisation ; son premier film est *L'Accompagnement*, un court métrage qui réunit les talents de Jean Eustache, André Téchiné, Michel Fano, Claude Ollier, Marcelin Pleynet. Ce sera le début d'une longue et fructueuse carrière de réalisateur de courts et moyens métrages ainsi que de nombreuses bandes vidéo sur tout support. Cette œuvre filmique conséquente et de grande tenue lui vaudra une rétrospective à l'Auditorium du Musée du Jeu de Paume en 1999.

Les spectateurs avaient eu le choix entre plusieurs dizaines de titres dont les plus connus sont *Pasolini l'enragé* (1966), *Mosso*

(*Mosso* (Jean Rouch comme si...) (1998) qui sont deux portraits de cinéastes pour la série *Cinéastes de notre temps*. D'autres tiennent *Le tueur assis* (1986) qui était la réponse de Jean Echenoz à l'ouvrage de J.-P. Manchette pour l'un des plus beaux rôles offert à Jean-Pierre Léaud au cours de cette décennie.

Jean-André Fieschi qui anima des cours durant près de trois décennies dans les principaux lieux qui comptèrent (Idhec, Femis, Paris III, Louis-Lumière, ESAV). Son talent, sa polyvalence, ajoutés à une modestie réelle, l'ont empêché d'occuper une place plus importante dans l'histoire du cinéma et de la critique où il exerça jusqu'à la fin des années 90 (*Limelight*).

Nous ne l'oublierons pas.

Jean-Paul Combe



Rémo Forlani

(12 février 1927-25 octobre 2008)



On l'appelait Rémo. Il promenait sa haute silhouette voûtée de station de radio en salle de projection, où on l'entendait souvent râler, ronchonner, bougonner. L'époque actuelle, les films d'aujourd'hui lui convenaient de moins en moins, c'était son côté « O tempora, o mores ». Car Rémo était un homme des années 60, un chantre de la BD qui faisait bande à part avec Resnais et Romer, qui traînait chez Losfeld et faisait de la figuration chez Godard. Un homme à chats qui, entre deux odes à ses chers félins, écrivit des tas de romans, quelques scénarios, broda un récit autobio

(« *Le Bêret à Groucho* », 1972) et réalisa une comédie, « *Juliette et Juliette* » (1974, avec Annie Girardot et Marlène Jobert). Un original, qui fuyait les mondanités ! A Cannes, où nous fréquentions le même hôtel (il avait intercédé en ma faveur...), il prenait ses repas dans sa chambre, préparés à la kitchenette par sa compagne Jacqueline, qu'on appelait Violette. Rémo est mort en dormant. J'aurais tendance à penser : en rêvant.

Gérard Lenne

La mémoire courte

En France, c'est bien connu, on a la mémoire courte. « Il faut rémunérer les auteurs ! » se lamentent en chœur les marchands qu'on n'avait pas vus, jusque là, aussi généreux et désintéressés. Outre qu'ils ne voient toujours pas la « poutre qui est dans leur œil », ils oublient (volontairement) les législations encore en vigueur.

Ne parlons même pas de la taxe sur les magnétoscopes qui fit grand bruit en son temps (mise en place par le gouvernement Mauroy le 17 novembre 1982, abolie par le gouvernement Chirac le 50 septembre 1986, c'était surtout une mesure protectionniste contre l'importation de magnétoscopes japonais).

Mais de ces taxes sur les cassettes VHS vierges d'abord, sur les DVD vierges aujourd'hui, dont le produit est officiellement destiné à « rémunérer la copie privée ». Pour les cassettes, il s'agit de la loi Lang (1985) créée pour « pour compenser le manque à gagner des éditeurs et auteurs de musique

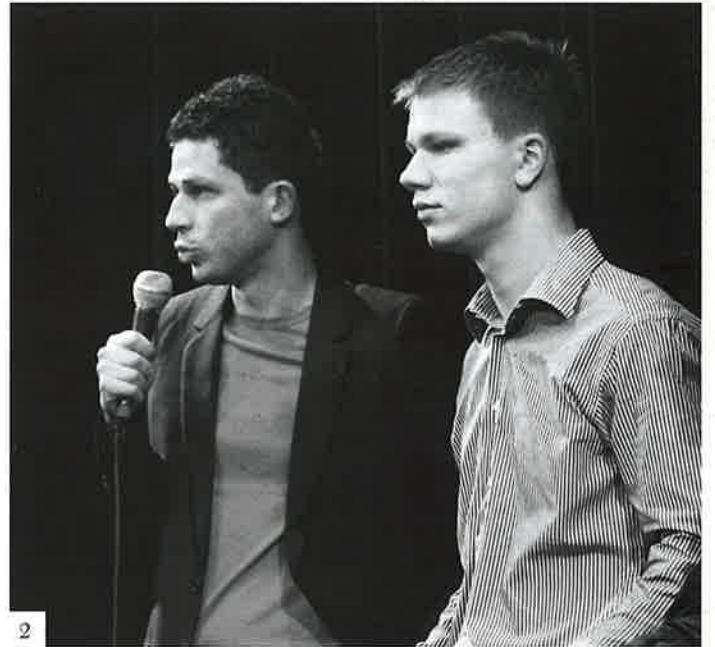
dû à l'apparition dans le grand public de supports d'écoute réenregistrables ». (le manque à gagner est-il plus important chez les éditeurs ou chez les auteurs ? Je laisse cette question à votre sagacité).

Mesure injuste en soi, puisque tout DVD ne sert pas à graver des œuvres d'auteurs, mais qu'elle est perçue sur tout CD ou DVD vierge.

Cette taxe a été peu à peu étendue à tous les appareils de reproduction ou d'écoute numérique (chaîne hi-fi numérique, baladeurs idem, Ipod et bientôt Iphone).

Bref, la rémunération des auteurs (et surtout des commerçants) existe déjà. Je la paie, tu la paie, nous la payons, le plus souvent sans le savoir.

L'excellent site Homo numericus (www.homo-numericus.net) fait régulièrement le point. Voir un état des lieux qui date de 2002 : http://www.homo-numericus.net/spip.php?page=imprimerarticle&id_article=181



- 1 JCB rend hommage au festival de Morelia et à sa directrice Daniela Michel.
- 2 Le réalisateur serbe de *Ordinary People* Vladimir Perisic et son acteur principal, Relja Popovic
- 3 Juan Antonio Bayona, soudain contemplatif, devant l'affiche du film de Gabe Ibañez..
- 4 Claude Duty, un fidèle de la SIC, vient de remettre au Suédois Patrik Eklund son prix du meilleur court métrage attribué par Canal +.
- 5 Des prix en pagaille... Les deux grands gagnants de la Semaine 2009, Shahrām Alīdī (*Sirta la gal ba*) et Nassim Amaouche (*Adieu Gary*).